

Plus de 40 accords ont été signés

GRAND SUCCÈS DE LA FOIRE ALGÉRIENNE À NOUAKCHOTT

Page 4

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8202 – SAMEDI 31 MAI 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LICENCES 5G EN ALGÉRIE

L'attribution provisoire en juillet

Page 4

Violations du droit et gestion amateure de la crise avec l'Algérie

LA FRANCE EST DEVENUE UNE RÉPUBLIQUE BANANIÈRE



Face à une Algérie souveraine qui refuse de céder aux pressions et aux diktats, la France s'enfonce dans une hystérie inédite qui renseigne sur l'étendue d'une déliquescence rarement égalée. La France incarnée par le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau est inquiétante tant elle renvoie une image d'une incompétence stupéfiante dans la gestion de ses relations avec l'Algérie. En brandissant la menace du gel des avoirs de hauts responsables algériens, Paris atteint le seuil d'une dégradation totale, en mêlant représailles politiques et manipulation du bâton de la justice. Il s'agit d'une fuite en avant symptomatique des errements d'une ancienne puissance coloniale en perte de repères et d'influence.

Page 3

SAIDAL

Production d'un anticancéreux 100 % algérien

Page 5

PETKOVIC :

«Battre le Rwanda et la Suède pour se donner confiance»

Page 8

«PALESTINE TRAHIE» AU TNA

Un cri contre l'injustice et la normalisation

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CONVENTION ENTRE LES MINISTÈRES DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL

Répondre aux besoins du marché

En droite ligne des orientations du président de la République en faveur de la transformation numérique et de l'intégration intersectorielle, Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et son homologue Yacine Oualid, de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont ratifiée, jeudi dernier, une convention-cadre pour rapprocher la formation des besoins du marché de l'emploi.



Rapprocher la formation aux besoins du marché.

A cette occasion, M. Bentaleb a déclaré que «cette convention répond aux instructions du président de la République visant à accélérer la transition numérique et à adopter une nouvelle approche dans la formation de compétences alignées sur les exigences du marché», insistant sur la nécessité d'une intégration effective entre les différents secteurs ministériels. Il a ajouté que l'accord a pour principal objectif de doter l'administration publique d'un cadre de coopération numérique robuste, capable de soutenir une interaction fluide entre les secteurs de l'emploi et de la formation. Il s'agit, selon M. Bentaleb, de mettre en place «un système intégré où les politiques publiques convergent au service du citoyen, dans une logique d'efficacité, de lisibilité et de planification».

Ce système a également pour objectif de renforcer la coordination entre les politiques de formation et les besoins réels du marché du travail, en s'appuyant sur des données fiables et actualisées, essentielles à la prise de décision. Le ministre a ainsi relevé que «c'est un grand pas vers une économie moderne, fondée sur les compétences et soutenue par l'intelligence des systèmes d'information». En outre, l'un des volets les plus importants de cette coopération concerne la gouvernance de l'allocation chômage, dispositif essentiel dans la politique de soutien à l'emploi. Grâce à une meilleure interconnexion numérique, le ministère du Travail a pu orienter une part importante des bénéficiaires vers des parcours qualifiants.

M. Bentaleb a révélé qu'»à ce jour, plus de 516 000 bénéficiaires de l'allocation chômage ont été dirigés vers des formations de courte durée», précisant que parmi eux, «plus de 263 000 ont achevé leur formation et obtenu des certificats les qualifiant pour accéder au marché du travail».

Il a ajouté que ces résultats s'inscrivent dans une dynamique globale d'amélioration de l'employabilité des jeunes, par une offre de formation agile et ciblée.

Le ministre a également rappelé l'importance de la nomenclature algérienne des métiers et emplois (NAME), instaurée comme outil de référence transversal, destiné à guider l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'emploi et de la formation.

INTERCONNEXION DES BASES DE DONNÉES

Pour sa part, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné l'importance de l'outil numérique dans la modernisation de la gestion et dans l'adaptation des dispositifs pédagogiques aux évolutions rapides du marché. Expliquant que «cette convention vise à développer les moyens de coopération numérique pour améliorer les outils de gestion et l'interconnexion des bases de données entre les deux secteurs». Il a également souligné que cette synergie numérique permettra d'affiner les diagnostics, d'anticiper les besoins sectoriels et de proposer des formations en phase avec les attentes des entreprises.

Il s'agirait de réduire l'écart entre les qualifications dispensées dans les centres de formation et les compétences recherchées dans le monde économique.

Dans la continuité de cet accord, les deux ministres ont annoncé l'organisation prochaine de Salons régionaux sur la formation et l'emploi. Ces événements, prévus dans plusieurs wilayas, réuniront les institutions publiques, les entreprises, les opérateurs de formation, les jeunes chercheurs d'emploi et les partenaires sociaux. M. Oualid a tenu à souligner que «ces Salons constituent un jalon supplémentaire dans les efforts de l'Etat pour lier la formation à l'emploi et assurer l'efficacité des politiques publiques de soutien à la jeunesse». Il a ajouté qu'ils permettront également de recueillir les attentes du terrain, de renforcer la proximité entre les institutions et les citoyens, et de promouvoir une culture de l'orientation active vers les métiers d'avenir.

Il convient de noter que loin d'un simple échange de données, l'ambition portée par cette convention est celle d'un véritable changement de paradigme. A travers une coopération renforcée, les deux ministres entendent construire une gouvernance basée sur les compétences, les données fiables, l'anticipation et l'innovation.

Dans une économie en perpétuelle mutation, cette approche vise à faire de la jeunesse un moteur de la transformation en la dotant des outils, des compétences et de l'accompagnement nécessaires pour relever les défis d'un marché de l'emploi en constante évolution.

Sihem Bounabi

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

Une grande kermesse à Médéa

COÏNCIDANT avec la célébration de la Journée internationale de l'enfance, le coup d'envoi du programme culturel estival 2025 a été marqué, jeudi soir, par l'organisation d'une grande kermesse culturelle au théâtre en plein air du pôle urbain de Médéa. L'événement s'est tenu sous la supervision du wali Djillali Doumi, en présence des membres de la commission de sécurité, de parlementaires et de représentants de la société civile.

La kermesse a donné lieu à de nombreuses activités d'animation, dont un marché de jeux populaires, des ateliers pédagogiques destinés aux enfants, des initiations aux arts plastiques, au dessin, à la céramique d'art, ainsi que des séances de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette manifestation a également été l'occasion de présenter les équipements et les moyens utilisés par les différents corps de sécurité et de secours, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et la Protection civile, dans le cadre de leurs missions au service du citoyen.

Parallèlement, un programme de divertissement s'est déroulé dans les espaces annexes au théâtre, comprenant des spectacles de marionnettes géantes, des acrobaties, des performances musicales et des contes destinés aux plus jeunes. Sur la grande scène théâtrale, plusieurs prestations ont rythmé la soirée, comme l'exécution de morceaux musicaux, l'interprétation de l'hymne national par la troupe Al-Izza des Scouts musulmans algériens, ainsi que la lecture de la Déclaration universelle des droits de l'enfant. Les enfants aux besoins spécifiques ont également été mis à l'honneur, à travers un défilé de tenues traditionnelles présenté par les élèves du centre psychopédagogique de Médéa. Des élèves issus de l'atelier de musique de la maison de la culture ont interprété des morceaux inspirés du patrimoine musical local et international.

D'autres enfants ont présenté des numéros artistiques et acrobatiques, témoignant de leur créativité et de leur talent. La kermesse a enfin été marquée par la remise de prix aux lauréats des concours culturels organisés dans les différentes communes de la wilaya. Pas moins de 42 participants, ayant occupé les trois premières places dans chaque discipline, ont été récompensés.

Nabil B.

EXAMEN DU BEM

Plus de 5 000 détenus candidats à l'épreuve

PLUS de 5 000 détenus à travers le territoire national prendront part à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025. L'annonce a été faite par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère de la Justice.

La même source a précisé que 56 centres d'examen officiels ont été accrédités au sein des établissements pénitentiaires, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Office national des examens et concours (ONEC). Ces centres, spécialement aménagés pour l'occasion, accueilleront les épreuves prévues du 1er au 3 juin, dans des conditions identiques à celles des candidats libres ou scolarisés. Selon les chiffres communiqués, 5 059 détenus, dont 57 femmes et 20 mineurs, sont inscrits à cette session. Leur participation s'inscrit dans une politique de réinsertion sociale par l'éducation, fortement encouragée par l'administration pénitentiaire. Afin de garantir la transparence et le bon déroulement des épreuves, la présence des procureurs généraux est prévue tout au long des examens L'administration pénitentiaire rappelle que le droit à l'éducation demeure fondamental, y compris en milieu carcéral. Chaque année, de nombreux programmes de soutien scolaire, d'alphabétisation et de formation professionnelle sont proposés aux détenus, dans le but de faciliter leur réintégration dans la société à l'issue de leur peine.

L. L.

VIOLATIONS DU DROIT, MÉDIOCRITÉ AMBIANTE ET GESTION AMATEURE DE LA CRISE AVEC L'ALGÉRIE

La France est devenue une république bananière

Face à une Algérie souveraine qui refuse de céder aux pressions et aux diktats, la France s'enfonce dans une hystérie inédite qui renseigne sur l'étendue d'une déliquescence rarement égalée. La France incarnée par le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau est inquiétante tant elle renvoie une image d'une incompétence stupéfiante dans la gestion de ses relations avec l'Algérie.



Une incompétence stupéfiante.

En brandissant la menace du gel des avoirs de hauts responsables algériens, Paris atteint le seuil d'une dégradation totale, en mêlant représailles politiques et manipulation du bâton de la justice. Il s'agit d'une fuite en avant symptomatique des errements d'une ancienne puissance coloniale en perte de repères et d'influence.

Présentée comme une mesure de «dernier recours diplomatique», cette énième manœuvre s'apparente plutôt à une opération de diversion politique, juridiquement discutable, moralement bancale et empreinte d'une hypocrisie historique manifeste. Mais le plus grave est que cette mesure éventuelle serait plutôt humiliante pour la France compte tenu du fait qu'elle montre un état perdu qui n'arrive pas à trouver quoi que ce soit de consistant pour s'en prendre à l'Algérie.

Selon les fuites organisées de l'hebdomadaire L'Express, les ministères français de l'Économie et de l'Intérieur se penchent actuellement sur l'éventualité d'imposer à certains «dignitaires» algériens de sanctions financières, sous prétexte de leur rôle supposé dans le refus de fournir des laissez-passer consulaires, de leur appartenance à la «nomenklatura», ou encore leur implication présumée dans l'affaire du délinquant Amir Boukhors, alias Amir DZ. Il est question d'une «liste noire» prête à être brandie si Alger adopte de nouvelles mesures que la France jugera «hostiles».

Mais sur quels fondements juridiques cette repose-t-elle réellement ? Où sont les décisions de justice, les éléments matériels, les preuves tangibles et vérifiées ? Aucune instance judiciaire indépendante n'a tranché sur l'implication directe ou suspecte de responsables algériens dans les dossiers évoqués. En prétendant geler des avoirs sur la base de simples «soupçons» ou de tensions diplomatiques, L'État français viole l'essence même de l'État de droit qu'il prétend défendre. La nouvelle disposition du Code monétaire et financier, article L562-1, censée lutter contre les «actes d'ingérence», ne peut et ne doit servir de levier politique arbitraire pour régler des comptes entre États souverains.

Pis encore, cette menace intervient alors que la France, bien loin d'être exemplaire, a elle-même sert de refuge doré et soigneusement protégé aux nombreux anciens responsables algériens corrompus ou ayant détourné les deniers du contribuable algérien.

Le cas d'Abdeslam Bouchouareb est des plus significatifs. Condamné à de lourdes peines par la justice algérienne pour corruption, dilapidation de fonds publics, népotisme et trafic d'influence, cet ancien ministre de l'Industrie (2015-2017) a été au cœur d'un vaste réseau de prédation économique, causant des pertes colossales au Trésor algérien, souvent au profit d'une clientèle française affiliée à l'Elysée. Le dossier de l'affaire de Bouchareb est solide, bien ficelé avec des preuves tangibles mais la France ferme les yeux se drapant, au demeurant, de honte.

Pourtant, à ce jour, la France s'obstine à ne pas coopérer avec la justice pour valider l'extradition de ce voyou en costard ou le gel de ses biens. Bouchouareb, l'autre délinquant, se pavane sur le sol français en toute quiétude. Un cas d'espèce qui révèle l'étendue de la gabegie qui règne au sein de l'administration française et de la haine aveuglante portée par les Retailleau et consorts à l'égard de l'Algérie.

Car le cas de Bouchareb constitue à lui seul une encyclopédie d'impairs qui fait en éclat le discours de justice et d'Etat servi en France à coups de sortie médiatiques des responsables français relayés par les chiens de garde des plateaux de télévision.

La complaisance française à l'égard de Bouchouareb, aujourd'hui condamné dans plusieurs affaires, révèle que Paris n'agit pas par souci de justice, mais par une vengeance qui lui fait plus de tort à elle qu'à l'Algérie.

Car elle démontre qu'elle protège ceux qui lui ont été serviles au détriment du droit et de la justice. Cette posture est humiliante pour la France. L'affaire va bien au-delà de simples contentieux bilatéraux. Derrière la menace du gel des avoirs, se cache une tentative de pression néocoloniale sans lendemain. Elle s'inscrit dans une logique plus vaste de rapports de force, la réduction arbitraire des visas, refus de rapprochement familial, marginalisation des étudiants algériens, reconnaissance unilatérale de la marocanité du Sahara occidental, expulsions croisées de diplomates, campagnes médiatiques à charge… Autant de signaux d'un acharnement systémique visant à fragiliser l'Algérie, à l'isoler sur la scène internationale et à freiner toute affirmation souveraine de sa part.

Il est fondamental de rappeler que l'Algérie est un État souverain. À ce titre, elle a le droit de contrôler ses politiques migratoires et consulaires, et de demander des garanties avant d'accepter tout rapatriement. L'utilisation politicienne des OQTF par la France, tout en refusant de faciliter la mobilité des citoyens algériens, révèle la sournoiserie française. Quant à la morale, la France ne peut pas se poser en donneuse de leçons. Quand Nicolas Sarkozy est mis en examen dans plusieurs dossiers financiers internationaux, quand Jean-Marie Le Pen a profité pendant des décennies d'un système opaque de financement politique, il est légitime de douter de la cohérence du discours de l'Hexagone.

La France qui n'a pas pu tenir tête à un régime malien faible et démunis croit-elle pouvoir faire plier les dirigeants algériens ? Sans aucun atout en main ni moyen, la France, dans ses errements, possède désormais tous les attributs d'une république bananière.

Meriem Djouder

CHANGEMENT À LA TÊTE DU RND

Mustapha Yahi se retire

L'ANNONCE a été une grande surprise dans les milieux politiques. Mustapha Yahi, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), a annoncé son retrait de la direction du parti.

La cause invoquée : «raisons personnelles», sans aucune autre précision.

C'est lors d'une rencontre tenue au siège national à Alger que M. Yahi a fait cette annonce énigmatique, après avoir procédé à l'installation de la commission nationale chargée de préparer le septième congrès du RND, prévu avant la fin de l'année.

La gestion courante du RND a été confiée au député Moundher Bouden, qui va assurer non seulement la présidence intérimaire, mais également les préparatifs du congrès, dont le processus risque de durer plusieurs mois.

M. Yahi est devenu patron du parti, juste après le départ de son leader Tayeb Zitouni désigné ministre du Commerce dans le gouvernement Larbaoui, il y a deux ans.

Pour les cadres du parti, M. Yahi n'a pas véritablement marqué sa présence ni réussi à restructurer organiquement l'appareil politique, alors que le RND s'est affirmé comme la deuxième force politique du pays, derrière le parti du Front de libération nationale. Le RND a pu maintenir une présence conséquente au niveau de toutes les institutions, aussi bien au sein du Parlement (APN et Conseil de la nation) que dans les APC et les APW. Cependant, aux yeux des observateurs, le retrait de M. Yahi ne trahit pas l'émergence d'une crise interne ou des luttes intestines au sein de sa direction, puisque le RND a pu préserver une certaine stabilité depuis le départ d'Ahmed Ouyahia. Comme il ne s'agit pas d'un signal de lancement d'une réforme de ses appareils et de ses structures intermédiaires et régionales.

Il faut dire que le RND a connu de fortes turbulences avec la chute du régime de Bouteflika en avril 2019 et les manifestations du mouvement citoyen, le Hirak. A l'époque, on craignait même l'autodissolution du parti. Il aura fallu plusieurs mois de rénovation et une reprise en main organique pour que le parti parvienne à restaurer sa stabilité, retrouver une sérénité politique et participer aux différentes élections.

Il convient de souligner que le RND a décidé de tenir son 7e congrès, lors des travaux de la session extraordinaire du conseil national, tenue récemment. Pour la base, il s'agit d'un rendez-vous crucial pour l'avenir du parti, à même de lui impulser une nouvelle dynamique.

A cette occasion, M. Yahi a appelé à la mobilisation de toutes les compétences médiatiques, mais aussi les cadres et élites intellectuelles, afin de défendre le pays, menacé par des attaques multiples et des complots visant sa déstabilisation. Dans son discours, tenu devant les membres du Conseil national, il a exprimé son soutien au projet de loi sur la mobilisation nationale, proposé par le gouvernement à l'Assemblée populaire nationale. Selon lui, ce texte est une mesure proactive et «visionnaire» face aux défis à venir.

Toutefois, M. Yahi a reconnu que les attentes populaires ne sont pas encore totalement satisfaites, en dépit des actions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine social, avec le soutien aux couches démunies et vulnérables et la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics.

Mohamed K.



LICENCES 5G

L'attribution provisoire prévue en juillet prochain

LE MINISTÈRE de la Poste et des Télécommunications a annoncé, jeudi, le lancement officiel de l'adjudication par appel à la concurrence pour l'introduction de la technologie de cinquième génération (5G) des réseaux mobiles en Algérie. Les opérateurs intéressés ont la possibilité de retirer le cahier des charges entre le 29 mai et le 1er juin. L'attribution provisoire des licences 5G est prévue pour le 3 juillet, en vue d'un lancement effectif de ce service au cours du troisième trimestre 2025. Ce processus est piloté par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Celles-ci portent sur un approfondissement des études techniques et financières, avec pour objectif d'»inscrire l'Algérie dans une dynamique de transformation numérique et de renforcer sa position en tant que hub technologique africain et méditerranéen», a relevé le ministère dans un communiqué. Cette initiative s'inscrit dans une vision stratégique plus large du chef de l'État, visant à «construire une Algérie numérique moderne, connectée à son environnement régional et international». Le ministère a précisé que le déploiement de la 5G sera progressif, en ciblant en priorité les zones à forte densité de population et les pôles industriels. Cette démarche reflète une volonté politique claire, à savoir faire du numérique un levier de croissance économique et un vecteur de souveraineté nationale. «Il ne s'agit pas seulement d'introduire une nouvelle technologie, mais de poser les bases d'une infrastructure solide, de stimuler la création d'emplois durables, d'encourager l'innovation et d'accompagner les jeunes vers plus d'autonomie», a déclaré le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Il évoque également l'ambition d'inscrire l'Algérie dans le paysage numérique mondial.
Concernant le calendrier, les dossiers d'appel à la concurrence peuvent être retirés depuis jeudi, et ce, jusqu'à demain 1er juin 2025. L'attribution provisoire des licences est prévue pour le 3 juillet prochain, en coïncidence avec le 63e anniversaire de l'Indépendance nationale, selon les prévisions du ministère. Le lancement du service interviendra au cours du troisième trimestre de la même année. Les secteurs jugés prioritaires dans cette première phase seront les villes intelligentes, l'industrie 4.0, la santé numérique et la mobilité intelligente. Le ministère garantit un cahier des charges «transparent, ouvert et conforme aux standards internationaux», dans un cadre compétitif «attractif pour les leaders mondiaux» et favorable à l'innovation locale. L'ensemble du processus illustre l'engagement de l'Algérie à construire un avenir numérique solide, tout en renforçant sa position régionale dans le domaine des technologies de pointe.

R. B.

PLUS DE 40 ACCORDS ONT ÉTÉ SIGNÉS

Grand succès de la foire algérienne à Nouakchott

Lors de la 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, plus de 40 accords ont été signés entre les opérateurs économiques algériens et mauritaniens. Ces accords, couvrant une large gamme de secteurs, marquent une étape importante dans la consolidation des relations commerciales entre les deux pays et témoignent de l'intérêt croissant pour les produits algériens.

Ces mémorandums d'entente concernent 43 entreprises algériennes publiques et privées dont les produits seront exportés et commercialisés sur le marché mauritanien. La cérémonie de signature des accords s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, et de représentants des ministères mauritaniens du Commerce et des Affaires étrangères.
Des accords de coopération ont également été signés entre des organisations et des instances algériennes et mauritaniennes spécialisées dans les domaines du commerce, de l'exportation et du développement.
Ces mémorandums couvrent l'exportation des produits alimentaires, des produits cosmétiques, des détergents, des produits en plastique, des produits parapharmaceutiques, des dispositifs médicaux, des matériaux de construction, ainsi que des dattes algériennes connues pour leur indéniable haute qualité. Ils couvrent également l'exportation et la distribution du carrelage, des fournitures scolaires, des machines industrielles, des portes, du textile et cuir, de la literie, des lames de rasoir, des équipements électroménagers, des insecticides, des équipements électriques et des services informatiques.
Lors de la cérémonie de clôture, l'ambassadeur de l'Algérie à



Une édition réussie.

Nouakchott, Amine Sid, s'est félicité du succès de cette manifestation économique, soulignant qu'elle a constitué une opportunité de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines, y compris l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.
Dans ce contexte, il a invité les étudiants mauritaniens à profiter de la plateforme numérique «Study In Algeria», lancée en avril dernier par le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour faciliter les démarches d'études dans les établissements algériens de l'enseignement supérieur. La cérémonie a d'ailleurs été marquée par les interventions de représentants de l'Association de fraternité algéro-mauritanienne et de l'Union mauritanienne des diplômés des universités algériennes, lesquels ont réaffirmé la solidité des liens culturels et commerciaux entre les deux pays.
Des représentants d'organisations économiques algériennes ont également donné des interventions sur la dynamique économique actuelle en Algérie, mettant en avant les progrès réalisés en matière de poursuite de la réalisation de l'autosuffisance.
Le directeur par intérim des mécanismes de soutien aux exportations au ministère du Commerce extérieur, El Houari Abdelatif, a qualifié l'organisation de cette édition de «très positive» dans une déclaration à l'Agence presse services, relevant l'enregistrement d'un nombre record de mémorandums d'entente signés entre opérateurs des deux pays dans différents secteurs. Il a précisé que l'engouement pour les produits algériens, au point où certains visiteurs ont demandé la prolongation de la foire, a conduit à envisager l'organisation future de foires spécialisées, au lieu d'une seule foire annuelle, afin de répondre à la demande croissante et de renforcer la présence des produits algériens sur le marché mauritanien.
De son côté, Raouf Bouhebila, représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a affirmé le soutien du Conseil à l'idée d'organiser des foires périodiques spécialisées, saluant le rôle de la banque Algerian Union Bank (AUB) à Nouakchott dans l'accompagnement des opérateurs économiques lors de la foire à travers des solutions pratiques pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays.
Le directeur régional de l'Office national du tourisme (ONAT), Bellahcen Hamou Nadjib, a, pour sa part, souligné l'intérêt accru des Mauritaniens pour le tourisme algérien, notamment le tourisme médical et thermal, appelant à renforcer la coopération dans ce domaine.
Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, avait présidé la cérémonie d'ouverture de la foire le 22 mai à Nouakchott, dans le cadre d'une visite de travail en Mauritanie.

Rim Boukhari

AGRICULTURE SAHARIENNE

L'intérêt des Omanais

L'AGRICULTURE saharienne intéresse de plus en plus les investisseurs étrangers en Algérie. Après les opérateurs italiens et qataris, c'est au tour des Omanais d'afficher leur ambition d'investir ce créneau qui s'est révélé fort porteur.
C'est ce qui ressort, entre autres, des discussions tenues, jeudi, entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et le secrétaire du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Ahmed Bin Nasser Al Bakri, en visite en Algérie. «L'investissement dans les cultures sahariennes, en particulier la céréaliculture, ainsi que le développement des filières de l'arboriculture fruitière outre l'intensification des échanges commerciaux par l'exportation de produits agricoles», ont été mis en relief, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, précisant que ce sont des objectifs communs devant être mis en œuvre à court terme.
Dans ce cadre, le secrétaire du ministère de l'Agriculture omanais a n'a pas manqué de saluer l'expérience algérienne dans le développement du secteur agricole en général, et de celui de l'agriculture saharienne en particulier.
Outre l'agriculture saharienne, les deux pays ont, par ailleurs, d'autres objectifs communs à réaliser en matière d'investissement et de partenariat, puisque les discussions ont également porté, entre autres, sur le secteur de la pêche, selon le même texte. «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par le responsable omanais à Alger, accompagné d'une délégation de cadres, en vue d'activer les accords conclus entre les deux pays, notamment ceux relatifs à l'investissement, en concrétisation des engagements des dirigeants des deux pays, Abdelmadjid Tebboune, et le sultan d'Oman, Haïtham Ben Tariq, qui a effectué une visite d'Etat de deux jours (les 4 et 5 mai 2025) en Algérie. Cette visite, rappelle-t-on, avait été couronnée par la signature de plusieurs mémorandums d'entente couvrant divers secteurs d'activité, lors d'une cérémonie présidée par les deux dirigeants.

T. G.

DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE

500 milliards de dinars alloués

LE MINISTRE des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué, jeudi, qu'un montant de près de 500 milliards de DA a été alloué pour financer l'achat de nouveaux trains. Cette opération s'inscrit dans un programme de modernisation du transport ferroviaire en Algérie.
L'acquisition de ces trains s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de développement ferroviaire en Algérie, qui prévoit l'extension du réseau vers le Sud. Actuellement, trois lignes principales sont en cours de construction. La première reliera Tindouf à Béchar sur une distance d'environ 950 kilomètres, pour le transport de passagers ainsi que du minerai de fer provenant du site de Gara Djebilet. La deuxième, longue de 450 km, assurera le transport du phosphate de Tébessa jusqu'au port d'Annaba, tandis que la troisième reliera Alger à Tamanrasset.

S. N.

SAIDAL

Un anticancéreux 100 % algérien entre en production

À travers une initiative inédite alliant innovation thérapeutique et relance industrielle, le Groupe Saidal a entamé la production locale d'un médicament de dernière génération destiné au traitement de plusieurs types de cancer. C'est ce qu'a annoncé, jeudi dernier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri.



Une avancée dans la lutte contre le cancer.

Le ministre a affirmé que «le Groupe Saidal a réussi à produire localement le Pembrolizumab Saidal, un médicament particulièrement coûteux sur les marchés mondiaux». Ce traitement, classé parmi les immunothérapies de nouvelle génération, représente une percée dans la lutte contre le cancer, en particulier les formes du poumon, du sein et de la peau. Le ministre a fait savoir que «22 000 doses ont déjà été mises à disposition via la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) depuis le début de l'année», à l'issue de la cérémonie d'installation d'un groupe de travail conjoint entre le ministère et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), qu'il a coprésidée avec le président du Conseil, Kamel Moula.

Le groupe de travail installé a pour objectif de faciliter l'exploitation optimale des investissements et projets dans le domaine des médicaments innovants et des dispositifs médicaux, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait exhorté les investisseurs à s'engager davantage dans les secteurs innovants, à forte valeur ajoutée, et porteurs pour la souveraineté nationale, et ce lors de sa dernière rencontre avec les opérateurs économiques.

«Le groupe se réunira une fois par mois pour évaluer les besoins du secteur, accompagner les nouveaux investissements et accélérer le passage vers une industrie pharmaceutique fondée sur la valeur ajoutée», a précisé M. Kouidri, ajoutant que «le ministère restera à l'écoute de tous les opérateurs qui souhaitent développer leurs projets dans ces segments porteurs, cruciaux pour la santé des citoyens». Le ministre a également souligné que le secteur pharmaceutique connaît aujourd'hui «une dynamique nouvelle», portée à la fois par l'engagement des pouvoirs publics, la mobilisation des industriels nationaux et la volonté d'intégrer le pays dans le cercle des producteurs de médicaments innovants. Dans ce cadre, le Groupe Saidal ne compte pas s'arrêter là. M. Kouidri a révélé que l'entreprise publique travaille déjà au développement de six nouveaux projets de médicaments anticancéreux, qui viendront s'ajouter aux 24 produits déjà fabriqués localement.

Quatre autres entreprises nationales sont également actives dans ce créneau stratégique, ce qui permet de bâtir un véritable écosystème de production d'anticancéreux en Algérie. Prenant la parole à son tour, le président du CREA, Kamel Moula, a salué cette avancée majeure tout en insistant sur les perspectives qu'offre le secteur pharmaceutique national. Il a déclaré que «ce domaine dispose d'un potentiel considérable. Il est possible d'y investir pour produire divers intrants et matières pharmaceutiques importés jusqu'à présent». En outre, M. Moula a proposé l'élaboration d'une liste exhaustive de tous les médicaments et dispositifs médicaux actuellement importés, afin de les présenter aux investisseurs intéressés par la substitution à l'import, estimant que «cela permettra à l'Algérie de renforcer sa production nationale, dans un premier temps, puis de viser l'exportation des excédents vers les pays voisins». Il a également souligné que «notre ambition est de faire de l'Algérie un pôle régional dans l'industrie pharmaceutique», évoquant un avenir où le pays deviendrait une référence en matière de biotechnologie, de recherche et de production pharmaceutique innovante.

Pour sa part, Mourad Belkhelfa, consultant scientifique auprès du Groupe Saidal a expliqué que le Pembrolizumab Saidal est le fruit d'un partenariat avec un opérateur étranger spécialisé dans les médicaments oncologiques. Il a ajouté que la fabrication se fait en plusieurs étapes, au sein de l'unité industrielle de Constantine, dans l'attente de l'achèvement du transfert total de technologie, prévu avant la fin de 2025.

Il a précisé que «ce transfert permettra à l'Algérie de maîtriser l'ensemble du processus de fabrication, depuis la formulation jusqu'à la mise sur le marché». Il a également insisté sur la qualité du protocole clinique mis en place en affirmant que «le Groupe Saidal prendra en charge la réalisation des examens cliniques indispensables avant la prescription, pour garantir l'efficacité du traitement», assurant que ce médicament a déjà fait ses preuves lors des essais cliniques de phase III, confirmant son efficacité thérapeutique dans plusieurs indications cancéreuses. Il a ainsi affirmé que sa mise à disposition en Algérie par un producteur national contribuerait à la fois à soulager les hôpitaux et à garantir un accès plus rapide et durable aux traitements aux patients.

Sihem Bounabi

SANTÉ MENSTRUELLE

Une campagne nationale pour briser le tabou

A L'OCCASION DE la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, une campagne nationale inédite intitulée « C'est mon droit – It's My Right « a été lancée à Alger. Portée par la Fondation du Forum de la Femme algérienne et la marque Molped, cette initiative vise à briser le tabou autour des règles et à promouvoir une meilleure santé menstruelle, en particulier dans les régions les plus vulnérables.

La cérémonie a marqué la signature d'un accord entre la Fondation et Molped, filiale du groupe Hayat DHC, scellant une alliance inédite entre le secteur privé et la société civile en faveur de la santé féminine.

La campagne vise à briser le silence entourant la menstruation, encore perçue comme un sujet tabou ou gênant dans de nombreux foyers. Elle entend offrir un espace sûr d'écoute et d'information, adapté aux réalités culturelles et sociales locales. «La santé des femmes n'est pas un privilège, mais un droit, un droit à l'information, l'accompagnement et la dignité. Notre partenariat avec Molped reflète un engagement réel à aller sur le terrain, écouter les filles, qu'elles vivent dans les villes ou dans les villages, à l'école comme dans leurs communautés», a déclaré Meriem Chehih, présidente du Forum de la Femme algérienne.

Le programme, inclusif et territorial, prévoit des actions concrètes dans plusieurs wilayas du pays, notamment les régions rurales et du Sud, souvent les plus démunies en matière de sensibilisation et de structures.

Il comprend la distribution de kits éducatifs, l'organisation de conférences, d'ateliers pratiques, et de tables rondes animées par des gynécologues, psychologues, nutritionnistes et sociologues. Des témoignages de jeunes filles recueillis sur le terrain viendront enrichir le débat et éclairer les réalités vécues.

Cette campagne se déploiera en coordination avec les établissements scolaires, les centres culturels et les associations locales, et bénéficie du soutien actif de plusieurs ministères, dont ceux de l'Éducation nationale, de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de la Solidarité nationale.

«Nous voulons créer un espace où chaque fille peut poser ses questions sans gêne, comprendre les changements de son corps, et se sentir soutenue, pas isolée. La santé menstruelle n'est pas un luxe, c'est un droit fondamental», affirme M. Chehih.

Du côté de Molped, Hafida Hamdani, directrice de la marque, souligne la portée sociale de l'engagement : «Nous voulons parler à voix haute, sans gêne ni tabou, de santé menstruelle et des défis qu'elle représente, surtout pour les filles dans les régions éloignées. Cette initiative traduit notre volonté d'être plus proches de la société, plus proches des femmes.»

Au-delà de la santé physique, cette campagne aborde aussi une question de justice sociale et d'égalité. Elle vise à ancrer durablement une culture de prévention, d'écoute et de solidarité. A cet effet, elle rappelle que la connaissance du corps et le respect de soi sont les premiers vecteurs d'émancipation.

Enfin, la présidente du Forum n'a pas manqué d'exprimer sa solidarité avec les femmes vivant dans des zones de conflit, en particulier en Palestine, rappelant que «la dignité des femmes ne connaît pas de frontières».

Lynda Louifi

Pour tout pèlerinage,un bilan spirituel s'impose au préalable !!

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI



3°) De la pratique du Pèlerinage

Le pèlerinage qui est l'un des cinq piliers de l'Islam, s'effectue au moins une fois dans la vie, et a lieu pendant le mois de l'Aïd El Kabîr (Dhul Hidja). Les pèlerins se débarrassent de leurs vêtements et se couvrent en signe de sacralité (Ihram), d'un tissu blanc non cousu. Ils doivent préalablement se raser ou raccourcir les cheveux et les ongles et se purifier le corps. Quant à la femme, elle enlève symboliquement quelques mèches de ses cheveux, et ne doit en aucune façon cacher son visage ni ses mains jusqu'aux poignets. Ils se mettent tous ainsi en état de sacralisation après avoir manifesté leur intention d'accomplir le hadj par cette formule : « Me voici Ô mon Dieu me voici. Tu n'as point d'associé, me voici ! A Toi la Louange et la Grâce et le Royaume. Tu n'as point d'associé ».

Pendant cette période, les pèlerins renoncent entièrement aux tentations de ce monde. Le Saint Coran stipule dans la Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec l'épouse, de libertinage et de disputes durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. » (Verset 197).

Le pèlerinage à la Maison sacrée, soit à la Mecque, est une obligation une fois dans la vie, pour tout musulman saint de corps et d'esprit, adulte, libre, jouissant des conditions favorables de sécurité, de santé et de finances.

Nous dirons avec plus de détails : pour le hadj, les hommes (à la différence des femmes) abandonneront leurs vêtements usuels, pour le remplacer par l'uniforme rituel « Ihram » qui comporte une pièce de tissu sans couture, servant de pagne, et une autre, pareille pour couvrir les épaules et le dos, la tête restant découverte.

Quant aux femmes, lesquelles doivent être accompagnées d'un parent mâle, qu'elles ne peuvent épouser à vie ; celles-ci garderont leurs vêtements habituels, décents, couvrant leurs bras et leurs jambes, jusqu'aux chevilles.

Les étrangers, allant à la Mecque devront se vêtir de cet uniforme d'Ihram, dès leur entrée dans le territoire saint, ou sanctuaire autour de la Mecque. Il y a des bornes traditionnelles (houdoud El Ihram) dans les quatre directions de la Mecque, pour délimiter ce territoire.

En effet, pour les voyageurs venant du port Soudan par bateau par exemple, et pour ceux venant par air, on dirait que Djedda, serait pour eux, l'endroit de la sacralisation, mais, il serait souhaitable de porter l'Ihram avant l'arrivée à cette limite extrême (Miqât). Le Miqât des pèlerins de la Syrie, d'Egypte et de ceux venant du Maghreb, est Al Djohfa. Si ces pèlerins passent par Médine, il est préférable pour eux de se mettre en état se sacralisation au Miqât de ses habitants, à savoir Dhul Houlayfa. Le Miqât des habitants de l'Irak est Dhât 'Irq, celui des habitants de Nedjd est Qarn. Quiconque de ceux là passe par Médine, il lui incombe de se mettre en état de sacralisation comme nous l'avons précisé, à partir de Dhul Houlayfa, puisque au-delà il n'y a point d'autres Miqât.

Sans entrer dans des développements fastidieux, nous dirons que lorsque le pèlerin s'approchera du Miqât respectif, il devra faire convenablement ses ablutions, bien se laver, se parfumer avant d'effectuer deux génuflexions (rak'at) Il portera ensuite les habits de la sacralité, exprimant par là son intention de s'acquitter de l'obligation solennelle du Pèlerinage et à la manière qu'il veut, c'est-à-dire il optera soit pour le Pèlerinage seul (Ifrâd), ou le Pèlerinage, puis la 'Umra seule (Tamattu'), ou les deux à la fois, fusionnés l'un dans l'autre (Qirân).

En entrant à la Mecque le pèlerin devra se laver de nouveau, sans toucher aux interdits signalés. Il devra poursuivre l'invocation « Me voici Seigneur, présent à Ton appel ! Tu n'as guère d'associé, ô Seigneur ! Me voici répondre à Ton appel ! A Toi la Louange et la Grâce et le Royaume. Tu n'as point d'associé », à la suite des prières, à toute élévation de terre à son chemin, à toute rencontre de compagnons. C'est un signe des plus sublimes de la soumission à la fois individuelle et collective des invités d'honneur vis-à-vis de notre Seigneur Miséricordieux.

Parmi les rites à effectuer, les pèlerins devront accomplir des circumambulations autour de la Ka'ba (dans le sens opposé au circuit des aiguilles d'une montre). Ils parcourront ensuite sept fois un trajet d'environ cinq cent mètres, entre deux monticules : As-Safā et Al Marwa. « As-Safā et Al Marwa dit le Saint Coran, figurent vraiment parmi les Rites sacrés de Dieu » (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache », Verset 158).

Ce va et vient rappelle dit la tradition, la course de la femme d'Abraham Agar, à la recherche d'une source pour désaltérer son jeune fils Ismaïl. Les pèlerins se dirigent de la Mecque vers Minã et ensuite vers le Mont Arafat, où ils font une halte obligatoire (wouquf) et surtout quelques instants après le coucher du soleil. « Lorsque vous déferlez d'Arafat » dit à ce sujet le Saint Coran (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache », Verset 198), « invoquez Dieu auprès du monument sacré ».

A signaler ici que la présence sur le Mont Arafat le 9ème jour du mois Dhul Hidja, quelques instants après le coucher du soleil est un fondement qu'on ne peut remplacer par une offrande, et s'il n'est pas observé par le pèlerin comme il faut, quand il faut et là où il faut, le pèlerinage serait alors non valable, et il gagnerait à être refait les années à venir, comme le sont d'ailleurs les trois autres fondements : les sept tournées autour du Temple sacré, le jour de l'Aïd El Adha, après les rites de Minã, les va et vient entre les Monts As Safā et Al Marwa, bien entendu le tout précédé de l'intention d'effectuer le Pèlerinage et de se tenir en état de sacralité jusqu'à la fin des rites.

Quant aux femmes, lesquelles devront être accompagnées, chacune, d'un parent mâle qu'elle ne peut épouser à vie, neveu, par exemple, à défaut du mari, du fils, oncle paternel ou maternel etc., celles-ci, pourront porter ce qu'elles veulent à l'exception d'un habit parfumé ou de gants, couvrant les mains ou d'un voile cachant leur visage, comme le recommanda notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui. Toutefois, la femme pourra cacher son visage si elle est contrainte de le faire pour les besoins de la cause, comme l'explique notre mère 'Aicha, épouse du Prophète, que Dieu agrée son âme par cette nouvelle : « Les cavaliers passèrent auprès de nous, alors que nous fûmes en compagnie du Prophète, Salut Divin Sur Lui.

Nous fûmes en état d'Ihram. Quand ils approchèrent de nous, nous abaissâmes les voiles sur nos visages, et lorsqu'ils nous quittèrent, nous découvrîmes nos visages à nouveau. ».

Il faut entendre par sacralité par rapport au pèlerin, l'obligation pour lui d'éviter tout acte de cohabitation avec son épouse, tout différend avec les fidèles et toute discussion qui ne mène à rien.

De même, le pèlerin devra s'abstenir de se marier ou de marier quelqu'un d'autre, en se portant mandataire par exemple ou en ayant une puissance paternelle, faute de voir le contrat ainsi conclu, frappé d'une nullité totale, ne produisant aucun effet légitime pour les partenaires. D'autre part, il devra encore éviter de porter les vêtements cousus, ni de porter un habit parfumé, ou teint d'un produit parfumé, soit-il l'habit de l'Ihram, encore moins des souliers. Il lui est interdit de couvrir sa tête (seulement pour le pèlerin masculin) ni se parfumer, ni se raser les cheveux, ni couper les ongles.

Il ne devra guère chasser les animaux non domestiques, ni manger un gibier chassé, ni aider à la chasse de celui-ci, sauf si le gibier est chassé pour une autre personne et qu'il ne lui est pas destiné. Il ne devra en aucune façon couper les arbres et herbes de l'Enceinte sacrée, une fois entré à la Mecque.

Dans l'hypothèse où le pèlerin commettrait un interdit parmi les précités à l'exception du coït (relation avec l'épouse), comme par exemple raser les cheveux, porter des habits cousus etc. pour une cause légitime, il devrait à son choix, soit abattre une bête comme offrande, soit nourrir six pauvres, ou enfin jeûner trois jours, tel que le prescrit le Saint Coran comme suit : « Et accomplissez pour Allah le pèlerinage et l'Umra. Si vous en êtes empêchés, alors faite un sacrifice qui vous soit facile.

Et ne rasez pas vos cheveux, avant que l'offrande (l'animal à sacrifier) n'ait atteint son lieu d'immolation. (la Mecque ou Minã) Si l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection de la tête (et doit se raser), qu'il se rachète alors, par un jeûne ou par une aumône ou par un sacrifice. Quand vous retrouverez ensuite la paix, quiconque aurait joui d'une vie normale après avoir fait la 'Umra en attendant le pèlerinage, devrait autant que possible faire un sacrifice. S'il n'a pas les moyens, qu'il jeûne trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois rentré chez lui, soit dix jours pleins. Cette disposition concerne seulement celui dont la famille n'habite pas au voisinage de la Mosquée sacrée.

Et craignez Allah. Et sachez qu'Allah est dure en châtiment ». (Sourate dite : « Al Baqarah » ou dite : « la Vache », Verset 196).

SAHARA OCCIDENTAL

John Bolton : «Les Etats-Unis doivent soutenir le référendum sur l'autodétermination»

Les Etats-Unis doivent soutenir la tenue d'un référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir, a indiqué John Bolton, ancien conseiller à la sécurité nationale américaine et ex-ambassadeur auprès des Nations unies.



"La politique américaine concernant le Sahara occidental devrait revenir à ses origines de 1991, en soutenant un référendum permettant aux Sahraouis de déterminer leur propre avenir", a assuré M. Bolton dans une tribune signée mercredi dans le Washington Times.

"De nombreux membres du Congrès ont visité les camps (de réfugiés sahraouis) au fil des ans et rencontré des dirigeants du (Front) Polisario (...) Davantage de personnes devraient le faire pour obtenir des informations sur le peuple sahraoui", a-t-il dit. Il a soutenu, dans le même contexte, que l'organisation d'un référendum d'autodétermination au profit du peuple sahraoui serait même bénéfique pour les Etats-Unis sur le plan stratégique.

"Le différend persiste aujourd'hui. La solution évidente à la question de la souveraineté est de demander" aux Sahraouis s'ils acceptent l'indépendance, a signalé John Bolton.

"En 1991 (...) Washington a fait adopter la résolution 690 du Conseil de sécurité, créant une opération de maintien de la paix des Nations unies chargée de superviser un référendum sur l'avenir du Sahara occidental.

Cette résolution s'inscrivait dans le prolongement d'un accord de 1988 entre le Polisario et le Maroc, et tous deux soutenaient l'approche du Conseil de sécurité", a-t-il rappelé.

Toutefois, "le Maroc a commencé à entraver les efforts de l'ONU pour la mise en œuvre de la résolution presque dès son adoption, craignant qu'à l'issue d'un référendum véritablement libre et équitable, les Sahraouis choisissent l'indépendance", a souligné l'ancien diplomate.

"L'ancien secrétaire d'Etat James Baker a réussi à ramener les parties à la table des négociations pour convenir de la tenue d'un référendum lors des accords de Houston 1997, mais le Maroc est revenu sur ses engagements, refusant même d'envisager le référendum qu'il avait accepté à plusieurs reprises", a-t-il déploré.

Pour sa part, l'ONG américaine Defense Forum Foundation (DFF) a exhorté le président américain Donald Trump à mettre fin au conflit au Sahara occidental et à "instaurer la paix dans cette région stratégique", affirmant que le règlement de ce conflit, "l'un des plus longs au monde", sera "dans l'intérêt des Etats-Unis".

"Mettre fin à ce conflit qui dure depuis longtemps serait dans l'intérêt des Etats-Unis, car cela favoriserait la prospérité et la stabilité dans cette région, fragile et riche en ressources naturelles", a écrit la présidente de l'ONG, Suzanne Scholte dans une lettre publiée sur le site allAfrica.com.

Pour cette activiste et militante des droits de l'homme, la contribution du président américain à la résolution de ce conflit "démontrerait au monde que l'Amérique défend ses propres principes fondateurs".

De plus, a-t-elle poursuivi, "si l'administration américaine contribue à instaurer la paix dans cette région stratégique, proche des Etats-Unis, les Sahraouis vivant encore dans des camps de réfugiés, pourraient rentrer chez eux (...)".

Le président américain "va-t-il saisir l'occasion de mettre fin à cette guerre, de sauver des vies et d'apporter liberté et prospérité au plus proche voisin africain des Etats-Unis ?", s'est-elle demandée.

Elle a souligné, dans ce contexte, que les Sahraouis "n'accepteront jamais" le pseudo "plan d'autonomie" marocain, encore moins de vivre sous occupation, soulignant "la brutalité persistante contre les civils sahraouis dans les territoires du Sahara occidental occupés par le Maroc".

Selon cette militante des droits de l'homme, le département d'Etat américain documente "les violences persistantes contre le peuple sahraoui" et qui sont confirmées par d'autres ONG dont Amnesty International, Human Rights Watch, l'Organisation mondiale contre la torture et Reporters sans frontières, entre autres.

"Freedom House a classé, année après année, le Sahara occidental occupé par le Maroc comme l'un des pires endroits où vivre", a-t-elle déploré, regrettant que le processus des Nations unies lancé en 1991 et devant permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination n'ait jamais abouti. "Au cours de mes trente années de travail sur les questions de paix et de droits internationaux, je n'ai jamais rencontré de personnes plus admirables que les Sahraouis", a confié Suzanne Scholte, soutenant que "ceux qui soutiennent l'annexion par le Maroc ignorent complètement les faits historiques ou les risques d'un conflit persistant" ou, pire encore, "sont payés pour bloquer les aspirations des Sahraouis".

"Des lobbyistes basés aux Etats-Unis reçoivent des millions de dollars pour convaincre les membres du Congrès de soutenir la cause marocaine" d'annexion du Sahara occidental, a-t-elle affirmé.

Une délégation de haut niveau de la DFF a effectué, dernièrement, une visite dans les camps de réfugiés sahraouis où elle a rencontré de hauts responsables de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

R. I.

TRUMP ET SES TARIFS

La bataille judiciaire continue

LA COUR d'appel américaine gèle l'annulation des tarifs Trump, laissant planer l'incertitude sur un bras de fer judiciaire qui pourrait redéfinir l'avenir économique et commercial des États-Unis. La Cour d'appel des États-Unis a suspendu temporairement une décision du Tribunal fédéral du commerce international, qui avait invalidé les droits de douane imposés par le président américain Donald Trump sur les importations en provenance de plus de 180 pays. Le ministère de la Justice, dans un argumentaire adressé à la Cour fédérale, a qualifié la décision initiale de « truffée d'erreurs juridiques », estimant qu'elle mettait en péril les efforts de Trump pour réduire le déficit commercial et rééquilibrer l'économie mondiale. Les avocats du gouvernement ont même averti qu'en l'absence d'une intervention rapide, ils saisiraient la Cour suprême pour éviter de graves dommages économiques et sécuritaires. Les entreprises plaignantes, quant à elles, ont jusqu'au 5 juin pour déposer leurs arguments écrits, tandis que le gouvernement dispose d'un délai jusqu'au 9 juin pour y répondre. À Washington, les représentants de l'administration sont confiants. Pour eux, la Cour d'appel finira par reconnaître la légitimité des actions présidentielles. Le 29 mai, dans une décision unanime, un panel de trois juges a annulé les tarifs douaniers imposés par le président Trump à plusieurs dizaines de pays. Le tribunal a estimé que Trump avait abusé de ses prérogatives légales en invoquant de vastes déclarations d'urgence nationale pour justifier ses mesures. Le 2 avril, le président américain Donald Trump a annoncé l'instauration de lourds droits de douane sur les importations aux États-Unis. Une mesure promise depuis longtemps, s'inscrivant dans sa stratégie « America First » pour stimuler la production nationale. « Le 2 avril 2025 restera à jamais dans les mémoires comme le jour de la renaissance de l'industrie américaine, le jour de la reconquête du destin de l'Amérique et le jour où nous avons commencé à rendre l'Amérique à nouveau riche », a déclaré le président américain Donald Trump avant d'imposer de nouveaux droits de douane à presque tous les pays du monde.

R. I.

LIVRAISONS SECRÈTES D'ARMES À L'UKRAINE

Le renseignement russe accuse l'industrie de défense serbe

MALGRÉ une posture déclarée de neutralité, la Serbie est mise en cause par les services de renseignement russe pour avoir livré, par le biais de pays tiers, d'importantes quantités de munitions à l'Ukraine. Pour Moscou, ces livraisons dissimulées alimentent directement la guerre menée contre la Russie par l'Occident. Le Service de renseignement extérieur russe (SVR) a dénoncé ce 28 mai 2025 la participation active de l'industrie militaire serbe dans les livraisons d'armes destinées à l'armée ukrainienne. Selon le communiqué officiel, les entreprises serbes envoient régulièrement des munitions à Kiev en contournant les engagements de neutralité proclamés par Belgrade. Ces transferts sont dissimulés derrière des « faux certificats d'utilisateur final » et un système complexe de pays intermédiaires. Le SVR pointe du doigt plusieurs membres de l'OTAN, dont la République tchèque, la Pologne et la Bulgarie, ainsi que des « options exotiques » impliquant des États africains. Cette manœuvre, selon les autorités russes, vise à masquer l'origine véritable des armes et à éviter tout lien direct avec Belgrade. Un arsenal livré pour frapper les soldats russes D'après les données du SVR, les livraisons serbes comprendraient « des centaines de milliers d'obus pour les systèmes d'artillerie lourde » (lance-roquettes multiples et canons), ainsi qu'« un million de cartouches pour armes légères ». Ces armes, affirme le SVR, sont utilisées contre « les militaires russes et les civils », et ne peuvent en aucun cas être justifiées par des raisons humanitaires. Parmi les entreprises impliquées figurent des noms bien connus du complexe militaro-industriel serbe : Yugoimport SDPR, Zenitprom, Krusik, Sofag, Reyer DTI, Sloboda, Prvi Partizan, entre autres. Le SVR dénonce l'existence d'un « véritable convoi de la mort » mis en place depuis un pays historiquement ami de la Russie. Une trahison des liens historiques russo-serbes Dans ses déclarations, le SVR rappelle que la Russie a toujours été un allié fidèle de la Serbie, notamment lors de l'émancipation de l'Empire ottoman, durant les deux guerres mondiales, pendant les bombardements de l'OTAN en 1999 et au moment de la tragédie du Kosovo. Le communiqué souligne que « les liens fraternels et la foi commune » ont toujours été les piliers de la relation entre les deux peuples. Pour Moscou, ces livraisons secrètes constituent une rupture grave avec cet héritage. Le ministère russe des Affaires étrangères a demandé à Belgrade de « faire preuve de vigilance » et de veiller à ce que ses exportations d'armement ne soient pas détournées par « des acteurs malhonnêtes à la solde de l'Occident ». Pour les services de renseignement russe, cette collaboration secrète avec le régime de Kiev alimente la guerre déclenchée par l'Occident, qui vise à provoquer une « défaite stratégique » de la Russie.

R. I.

Petkovic : «Battre le Rwanda et la Suède pour se donner plus de confiance»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a déclaré jeudi à Alger, que l'objectif du stage de juin était de remporter les deux matchs amicaux face au Rwanda et à la Suède, pour "se donner plus de confiance", en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, en septembre.



"Il n'y a pas de matchs amicaux, ce sont des matchs importants qu'il faut préparer au mieux. Ces deux rencontres doivent nous donner de l'expérience et de la confiance. L'objectif est de gagner ces deux confrontations qui vont donner des signaux positifs pour le futur", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse tenue à la salle "Mohamed Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki.

En vue de ces deux tests amicaux, le coach national a fait appel à 29 joueurs, dont le revenant milieu de terrain Nabil Bentaleb (Lille OSC/ France), absent depuis plus d'une année en raison d'un problème cardiaque.

"J'ai décidé de convoquer 29 joueurs et j'aurais pu élargir encore plus le groupe. Je veux donner un maximum de minutes à tout le monde et renforcer l'équipe. On doit faire un bon équilibre entre les joueurs qui ont beaucoup joué et ceux qui ont peu joué", a-t-il ajouté.

Petkovic a tenu à saluer le travail effectué lors du précédent stage de mars, au cours duquel l'équipe nationale a remporté deux victoires : face au Botswana (3-1) et le Mozambique (5-1), aux qualifications du Mondial-2026.

"Nous avons fait un bon mois de mars en élargissant le contingent de l'équipe nationale, avec des joueurs qui ont été bons et qui m'ont mis dans la difficulté. Le stage du mois de juin est toujours plus compliqué avec des joueurs qui ont déjà terminé la saison et d'autres qui sont toujours engagés avec leurs clubs respectifs".

Interrogé sur ses futurs adversaires, le sélectionneur national a estimé que le Rwanda et la Suède, avaient "deux styles de jeu complétement différents", d'où l'importance de ces deux matchs pour "progresser".

"Le Rwanda et la Suède sont des adversaires complétement différents, le but est d'évaluer la capacité d'adaptation de l'équipe. Il y aura des joueurs qui joueront les deux matchs. Le Rwanda est une équipe soudée et difficile. Les Rwandais ont changé récemment d'entraîneur mais également la façon d'attaquer. C'est une équipe qui va jouer avec deux lignes défensives bien serrées. Le plus important pour nous c'est de bien varier le jeu face à eux".

Concernant la Suède, dirigée par l'ancien international danois Jon Dahl Tomasson, le coach national a souligné que le choix de cet adversaire a été fait "pour ses qualités, même s'il y a plusieurs équipes africaines qui jouent comme la Suède. Je ne vois pas de différence entre les équipes asiatiques, africaines ou européennes".

Les Verts accueilleront le Rwanda le jeudi 5 juin au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), puis se rendront à Stockholm pour jouer face à la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena (18h00, heure algérienne). Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain.

Au terme de la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs sur son poursuivant direct, le Mozambique.

Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

PETKOVIC RETIENT 29 JOUEURS POUR LE RWANDA ET LA SUÈDE

Le sélectionneur de l'Equipe algérienne de football, Vladimir Petkovic, a retenu 29 joueurs en vue des deux prochains matchs amicaux : le jeudi 5 juin face au Rwanda au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), puis face à la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena de Stockholm (18h00, heure algérienne). La liste des joueurs convoqués a été dévoilée au cours d'une conférence de presse, qui se déroule en ce moment à la salle "Mohamed Sellah" du stade Nelson-Mandela de Baraki.

Cette liste est marquée par le retour de plusieurs joueurs ayant manqué les derniers stages des Verts, à l'image de Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France), Ramiz Zerrouki et Hadj Moussa (Feynoord/Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Houssem Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Kévin Guitoun (FC Metz/ France) et Mohamed-Amine Tougaï (ES Tunis).

Les "Verts" seront privés des services du milieu de terrain de Ceramica Cleopatra (Egypte), Ahmed Kendouci, victime en avril dernier d'une grave blessure au genou. L'Equipe nationale entrera en stage, lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de rallier la ville de Constantine le 4 juin, soit à la veille de leur confrontation face aux "Amavubi."

Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain.

Au terme de la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs sur son poursuivant direct, le Mozambique.

Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

LISTE DES 29 JOUEURS CONVOQUÉS :

Gardiens: Oussama Benbot (USM Alger), Alexis Guendouz (Persepolis FC/Iran), Anthony Mandrea (SC Caen/ France)

Défenseurs : Mohamed Farsi (Colombus Crew/ Etats-Unis), Youcef Atal (Al-Sadd SC/ Qatar), Ryan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/ Suisse), Aïssa Mandi (Lille OSC/France), Mohamed-Amine Madani (JS Kabylie), Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund/ Allemagne), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis), Kévin Guitoun (FC Metz/France).

Milieux : Ismaël Bennacer (Olympique Marseille/ France), Farés Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), Yassine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), Himad Abdelli (Angers SCO/ France), Houssem Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Ramiz Zerrouki (Feynoord/PAys-Bas), Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France).

Attaquants: Mohamed-Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Youcef Belaïli (ES Tunis/ Tunisie), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/ Arabie Saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas), Amine Gouiri (Olympique Marseille/France), Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), Saïd Benrahma (Neom SC/Arabie Saoudite), Amin Chiakha (FC Copenhague/ Danemark), Baghdad Bounedjah (AL-Shamal CS/Qatar).

CYCLISME/COUPE DES NATIONS 2025

L'Algérie présente avec quatre coureurs

QUATRE coureurs de la sélection algérienne de cyclisme des moins de 23 ans, prendront part à la Coupe des Nations-2025 qui se tient du 29 mai au 1er juin en République tchèque, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

La sélection algérienne (U-23) est encadrée par le sélectionneur national, Karim Haj Bouzid, assisté du mécanicien Kamal Toubdarin. La délégation comprend les coureurs : Anes Riahi, Oussama Mimouni, Saleh Eddine Cherki et Achref Farhat.

Le Championnat mondial de cyclisme sur route pour la catégorie des moins de 23 ans, connu sous le nom de Coupe des nations 2025, réunit les meilleures équipes nationales du monde dans une compétition de haut niveau, disputée en quatre étapes.

LIGUE DES CHAMPIONS

Les choix osés de l'Inter pour faire tomber le PSG

Demain soir, l'Inter Milan va affronter le Paris Saint-Germain en finale de l'UEFA Champions League. Simone Inzaghi a déjà son plan en tête pour faire tomber la formation de Luis Enrique selon la presse italienne.

Ce soir, Munich sera la place forte du football. L'Allianz Arena sera le théâtre de la finale de l'édition 2024-25 de l'UEFA Champions League. Les tribunes seront parsemées de maillots aux couleurs de l'Inter Milan et du Paris Saint-Germain, les deux clubs qui se disputent le titre de roi d'Europe. Après quelques jours à travailler dans une bulle en toute discrétion, les Parisiens sont attendus ce vendredi en Allemagne où aura lieu une conférence de presse aux alentours de 20 heures. Un peu plus tôt, vers 16h45, Simone Inzaghi et deux joueurs se présenteront face à la presse pour évoquer cette rencontre capitale. Une rencontre qui fait déjà couler de l'encre en Italie depuis que les Lombards ont fait tomber le FC Barcelone et se sont qualifiés pour la finale.

Ce vendredi, à la veille de ce choc, les principales publications transalpines évoquent ce sujet. On parle surtout des plans de Simone Inzaghi pour envoyer l'impressionnant PSG de Luis Enrique au tapis demain soir. Le technicien italien, dragué par Al-Hilal en Arabie saoudite, a déjà commencé à préparer cette finale depuis plusieurs jours. Il a ménagé certains éléments, dont certains blessés, en prévision de cette finale. Ce qui est le cas de Davide Frattesi ou encore de Lautaro Martinez, qui avait un souci avec sa cuisse. Bien que convoqués face à Côme, ils n'ont pas joué une minute rappelle le Corriere dello Sport, qui ajoute que Benjamin Pavard et Piotr Zieliński, eux, n'étaient même pas du voyage. L'objectif était de récupérer tout le monde en forme pour ce match du 31 mai.

Une stratégie qui a payé pour le moment pour Inzaghi, puisque tous les éléments incertains seront a priori du rendez-vous à Munich. Il reste à savoir si ce choix sera aussi gagnant face au PSG, puisque certains n'ont pas joué depuis un moment, à l'image de Benjamin Pavard dont le dernier match remonte au 27 avril face à l'AS Roma. Lautaro Martinez, lui, n'a plus été vu sur le rectangle vert depuis le 6 mai face au Barça. Mais Simone Inzaghi estime que ses hommes seront prêts à jouer selon le



Corriere dello Sport et L'Equipe, qui dévoilent le onze qu'il compte aligner demain soir. Un 3-5-2 ou 5-3-2 selon les phases offensives ou défensives. Dans les cages, il comptera sur Yann Sommer, précieux durant cette campagne européenne.

Pour le protéger, on retrouvera une ligne de trois avec Pavard, dont on se demande en Italie dans quel état il sera; Acerbi et Bastoni. Dumfries, qui est le meilleur joueur nerazzurro de la saison pour beaucoup, et Dimarco, fournisseur officiel de passes décisives, joueront en pistons. Inzaghi attend d'eux qu'ils ne se relâchent pas défensivement, malgré leur implication offensive. Le Corriere dello Sport indique que le coach compte beaucoup sur son milieu, à savoir Mkhitaryan, Barella et Calhanoglu. C'est là où tout devrait se jouer, avec des éléments capables d'attaquer, de mener le jeu comme de faire les efforts défensifs pour empêcher le PSG et son armada offensive de trouver des failles.

De plus, ces trois joueurs au milieu, jugés complémentaires et expérimentés, sont capables «d'échanger de position sans jamais baisser de niveau» pour le CdS. Une machine bien huilée dont le coach attend donc beaucoup pour contrer le trio parisien Vitinha-João Neves-Fabian Ruiz. Enfin, pour mener l'attaque, pas de surprise puisque Lautaro Martinez et Marcus Thuram sont les heureux élus du coach. Un duo qui se connaît et se complète, capable de jouer verticalement ou horizontalement. Le CdS estime que leur entente est même meilleure que celle que l'Argentin avait avec Romelu Lukaku. De son côté, la Gazzetta dello Sport parle du rôle fondamental que jouera Thuram demain soir. En effet, on compte sur ses qualités pour prendre la profondeur dans le dos de la défense parisienne, notamment en contre car le PSG presse haut. À moins de changements de dernière minute, Inzaghi a déjà tout prévu pour gagner son bras de fer face à Luis Enrique à Munich.

PREMIER LEAGUE

Bruno Fernandes est sur le point de quitter Manchester United !

ON se dirige vers un départ de Bruno Fernandes de Manchester United. Le Portugais est bien parti pour accepter l'offre mirobolante d'Al-Hilal.

Le feuilleton Bruno Fernandes connaît un nouveau tournant majeur. Selon le Daily Mail, son agent, Miguel Pinho, a rencontré ce jeudi soir les dirigeants d'Al-Hilal dans un hôtel de Riyad pour négocier un potentiel transfert record. Le club saoudien, qui a donné 72 heures au capitaine de Manchester United pour se décider, lui propose un contrat faramineux de 200 millions d'euros sur trois ans, soit un salaire multiplié par quatre, à hauteur de 830 000 euros par semaine, net d'impôts.

De quoi faire accélérer les choses car selon la BBC et The Times l'intéressé est en passe de dire oui à cette offre. Ce fut l'un des sujets centraux chez les Red Devils durant cette tournée en Asie qui ne se passe pas du tout comme prévu. En plus d'une humiliante défaite contre une sélection de joueurs asiatiques mercredi dernier (1-0), ce dont les médias anglais ont fait leurs choux gras, le club mancunien risque bien de perdre son capitaine dans les tout prochains jours. La direction s'y prépare.

Bruno Fernandes n'a montré aucun signe d'agacement ou de lassitude. On s'attend même à ce qu'il soit aligné contre Hong Kong ce vendredi pour le second match amical de cette tournée-post saison. Il est resté concentré dans son rôle de leader mais il n'a offert aucune garantie quant à son avenir. Cela conduit certains au sein de Manchester United de penser qu'il était prêt à partir, malgré les déclarations récentes de Ruben Amorim, qui souhaite le voir rester.

Le finaliste de la Ligue Europa n'avait pas vraiment prévu de vendre son meilleur joueur mais sa situation financière, aggravée par une non-qualification en Ligue des Champions, pousse à la réflexion. Al-Hilal, qui veut aligner Fernandes pour le Mondial des Clubs, est prêt à déposer une offre d'environ 100 millions d'euros. Le Portugais a reconnu que son départ pourrait être envisagé si le club devait « faire rentrer de l'argent ». MU devrait renflouer ses caisses mais pas avec ses indésirables, plutôt avec son meilleur buteur (19 réalisations).

SERIE A

Naples met 200 M€ sur la table pour faire plaisir à Antonio Conte

APRÈS AVOIR réussi à conserver leur coach, les Partenopei veulent désormais lui faire plaisir. Un budget mercato XXL et de nombreuses stars sont attendues.

Le Napoli a peut-être réussi son plus gros coup du mercato. Alors qu'il était annoncé tout proche d'un retour la Juventus, Antonio Conte a finalement choisi de rester plus près du Vésuve que des Alpes. « Nous avons un contrat, et puisque nos visions pour l'avenir coïncident, il est juste de continuer ensemble : nous sommes des personnes sérieuses, donc nous allons de l'avant. Ces derniers jours, nous avons analysé ce qui a été fait de bien et de moins bien : fêter un Scudetto avec le peuple napolitain a été incroyable, et notre objectif est de continuer ensemble pour rendre ces supporters toujours plus fiers. »

Une excellente nouvelle pour les supporters des Partenopei qui craignaient de revivre le même scénario qu'en 2023 lorsque Luciano Spalletti avait quitté le navire après avoir remporté le titre, avant d'être remplacé par Rudi Garcia. Conte resté, le président Aurelio De Laurentiis doit désormais honorer ses promesses. Autrement dit, si Antonio Conte a accepté de poursuivre l'aventure, c'est parce qu'il a sans doute eu des garanties pour le mercato. Pour rappel, le coach italien avait été très marqué par le départ de Khvicha Kvaratskhelia au PSG en plein milieu de la saison. Hors de question de revivre pareil scénario. Conte veut des renforts de choix. Et ADL va mettre les moyens pour exaucer les vœux de son entraîneur.

Le journal napolitain Il Mattino indique d'ailleurs qu'un budget mercato de 200 M€ sera accordé à Conte. Une enveloppe XXL pour un club et surtout un président qui n'a pas l'habitude de céder aux appétits de ses coaches sur le mercato. Kevin de Bruyne sera sans doute la première recrue napolitaine. Le Belge de 33 ans ne sera pas le renfort le plus coûteux puisqu'il arrive libre de tout contrat après dix ans passés à Manchester City (108 buts, 177 passes décisives en 422 matches). Cependant, un contrat de trois assorti d'un salaire annuel de 8 M€ ainsi qu'une prime à la signature de 10 M€ lui ont été proposés. Autre joueur libre, le buteur canadien Jonathan David (25 ans) doit lui aussi donner sa réponse selon Il Corriere dello Sport. Pour rappel, un contrat de quatre ans avec un salaire annuel de 6 M€ a été offert à l'ancien serial buteur du LOSC (109 buts inscrits en 232 matches).

Avec un budget mercato de 200 M€, le Napoli ne compte toutefois pas recruter uniquement des joueurs libres de tout contrat. Avec une telle enveloppe, les Partenopei ne s'interdisent rien. Pour l'attaque, si David fait faux bond, Il Corriere dello Sport assure que le profil de Moise Kean (Fiorentina) est étudié, tout comme celui du très convoité Viktor Gyökeres (Sporting CP). Enfin, si KDB viendra renforcer l'entrejeu, le directeur sportif Giovanni Manna a pour objectif de remplacer Kvaratskhelia. Pour ce faire, trois noms reviennent dans les colonnes de la Gazzetta dello Sport. Trois noms pour lesquels le Napoli avait tenté sa chance en janvier dernier. Le premier est le Parisien Kang-in Lee. Scotché au banc des remplaçants dans la capitale française, le Sud-Coréen a été mis dans la liste des transférables par les Rouge et Bleu. Son prix de départ est situé entre 20 et 30 M€.

Le deuxième est le Neymar hollandais, Noa Lang. Le Batave sort d'une bonne saison avec le PSV (14 buts, 12 passes décisives en 44 matches). Un dossier qui devrait coûter plus cher que celui du Parisien.

ARRIVAGE D'UNE CARGAISON DE MOUTONS D'ESPAGNE À CHLEF

Plus de 12 000 tête pour l'Aïd El-Adha

UNE CARGAISON de plus de 12 000 moutons importés d'Espagne a été réceptionnée, mercredi, au port de Ténès, au nord de la wilaya de Chlef, dans le cadre du programme d'importation des moutons en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha.

Le navire, El Farouk, en provenance d'Espagne transportant 12.100 moutons a accosté ce matin, pour la 5e fois, depuis le début de l'opération d'importation des moutons d'Espagne, au port de Ténès.

Après l'inspection et le contrôle sanitaire, les services vétérinaires ont procédé au transfert du bétail importé aux centres de la mise en quarantaine, avant de les mettre en vente ensuite au niveau des points de vente prévues par les services de la wilaya.

Les services agricoles ont indiqué à cet effet, que toutes les mesures nécessaires ont été prises quant à la mobilisation des moyens humains et matériels pour le contrôle du bétail au niveau du port, des zones de mise en quarantaine et des points de vente.

Concernant le 4e quota accordé à la wilaya de Chlef estimé à 2.000 têtes dont la mise en vente démarre ce mercredi au niveau des 12 points de vente répartis à travers la wilaya, le directeur des services agricoles, Mehdi Kouadria, a affirmé que « l'opération se déroule dans de bonnes conditions d'organisation », ajoutant que Chlef a bénéficié de 3 quotas de 2.084, 1.600 et de 3.600 têtes de moutons qui ont été vendus.

Le même responsable a souligné que plus de 49.000 têtes de moutons ont été réceptionnées au port de Ténès, et ont été destinés au marché de Chlef et de plusieurs autres wilayas.

R. R.

PROMOTION DE L'ARGANIER À BLIDA

90 plants plantés dans une ferme pilote

PRÈS de quatre-vingt-dix plants d'arganiers ont été mis en terre dans la commune de Chiffa, à Blida, dans le cadre d'une expérience pilote lancée par la conservation des forêts. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, Mohamed Mokadem, responsable de cet organisme, soulignant que cette opération vise à répondre aux attentes économiques et environnementales.

A ce titre, le même responsable a précisé que cette expérience pilote de plantation de cette espèce forestière - dans la commune de Chiffa, située à l'ouest de la wilaya- connue pour sa résistance à la sécheresse, s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à développer la culture de l'arganier, soulignant, que 90 plants ont été mis en terre.

Il a ajouté que la conservation des forêts prévoit d'élargir la superficie dédiée à l'arganier en plantant d'autres surfaces au cas où cette nouvelle expérience s'avère concluante, tout en encourageant les agriculteurs à s'orienter vers la culture de cette espèce relevant de la famille des pinacées, dans l'objectif de diversifier les produits forestiers et de promouvoir cette filière.

Outre son importance économique, représentée par ses huiles utilisées notamment dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique, l'arganier est une espèce pérenne qui contribue à la lutte contre la désertification et l'érosion des sols, selon la même source.

Toujours au titre des efforts visant à étendre la culture de l'arganier, la conservation des forêts de Blida a, également, procédé à la production de 300 arbustes au niveau de ses quatre pépinières situées à Ben Ali sur les hauteurs de Chréa, les quatre fermes de Guerouaou, Bougara à l'Est et Chiffa, dans l'Ouest.

Mohamed Mokadem, a rappelé que ces quatre pépinières assurent la production de près de 145 000 plants/an de diverses espèces forestières, couvrant les besoins de la wilaya et des wilayas voisines. **R. R**

JOURNÉE D'ÉTUDE CONTRE LA FRAUDE AUX EXAMENS À EL-MENIAA

Les élèves sensibilisés aux risques juridiques

Dans cadre de sensibiliser les élèves aux risques liés à la fraude, une journée d'étude sur la lutte contre la triche aux examens de fin de cycles scolaires et les sanctions prévues par la loi a été organisée par le tribunal d'El-Meniaa, en coordination avec la Cour de justice de Ghardaïa. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi, les organisateurs.



Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les autorités de la wilaya et les représentants des corps de la magistrature, de l'éducation nationale et des affaires religieuses, l'accent a été mis sur la fédération des efforts de l'ensemble des parties pour lutter efficacement contre ce phénomène « préjudiciable à l'élève et à la crédibilité des examens ».

« Le but de cette journée d'étude est de sensibiliser les élèves s'apprêtant à passer ces examens décisifs », a indiqué le président du tribunal d'El-Meniaa, Frehtia Benazzouz, tout en mettant en avant la responsabilité de tous dans cette démarche préventive et le rôle du dispositif juridique pour juguler le fléau de la fraude aux examens, ainsi que les sanctions prévues, à ce sujet, par le code pénal.

Le dispositif judiciaire à El-Meniaa a traité, au cours des quatre dernières années, plusieurs cas de fraude aux examens, impliquant 29 élèves des deux sexes et ayant donné lieu à des peines de 2 à 18 mois de prison ferme assorties d'amendes de 50 000 DA, avec mandat de dépôt en audience, en vue de lutter contre ce fléau affectant la crédibilité des examens, a fait savoir le magistrat.

Il a, néanmoins, ajouté que ce phénomène de fraude est ‘’en recul’’ dans la wilaya d'El-Meniaa, depuis l'adoption de lois ‘’dissuasives’’ en la matière.

Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a affirmé, pour sa part, que les pouvoirs publics ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer le déroulement “dans de bonnes conditions” de ces examens, tout en appelant à la contribution de tous pour faire face aux agissement portant atteinte au système éducatif.

R. R.

RENCONTRE SUR LA PRÉVENTION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES À L'EHU D'ORAN

Les spécialistes insistent sur le diagnostic précoce

L'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER universitaire (EHU) d'Oran a organisé, mercredi, une journée de sensibilisation consacrée à la sclérose en plaques (SEP), une maladie neurologique chronique auto-immune et dégénérative, encore méconnue.

A cette occasion, la Pr Chentouf Amina, cheffe de service de neurologie au niveau de l'établissement organisateur, a précisé que cette journée de sensibilisation, destinée au grand public, vise à faire connaître les symptômes de la sclérose en plaque, qui sont très variés et parfois difficiles à relier à cette maladie auto-immune.

Placée sous le signe de l'information et de la solidarité, cette initiative a été organisée à l'occasion la Journée mondiale de la sclérose en plaques, célébrée le 30 mai de chaque année, a fait savoir la même source, soulignant que l'objectif principal est de faire connaître les signes précoces de cette affection, qui touche majoritairement les jeunes (entre 20 et 40 ans) et qui peut avoir un impact significatif sur la qualité de vie ».

Selon le même spécialiste « les symptômes de la sclérose en plaques sont très variés : troubles de la vision, engourdissement, fatigue intense, troubles de l'équilibre.

Ils sont parfois transitoires et donc difficiles à relier immédiatement à la maladie, ce qui retarde souvent le diagnostic » a-t-elle expliqué. Pr Chentouf a souligné à cet effet l'importance du diagnostic précoce de cette maladie, invitant les personnes qui ont ce genre de symptômes à se prendre en charge dès les premières poussées, notamment que les traitements sont disponibles pour chaque type de sclérose en plaque.

Le service de neurologie de l'EHU d'Oran, a enregistré 1087 cas, dont 5% chez des personnes âgées de moins de 16 ans, a fait savoir Pr Chentouf, ajoutant que les personnes suivies dans son service bénéficient d'une prise en charge complète, impliquant les consultations, les médicaments, la kinésithérapie et le suivi psychologique.

R.R.

«PALESTINE TRAHIE» PRÉSENTÉ AU TNA

Un cri contre l'injustice et la normalisation

Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA) a accueilli avant-hier soir, « Palestine trahie », une pièce inspirée des textes de Kateb Yacine. Devant une salle comble, la mise en scène sensible et audacieuse d'Ahmed Rezzag a porté la voix d'un peuple meurtri, dénonçant avec force la trahison et la normalisation politique qui pèsent sur la cause palestinienne. Un cri de mémoire et d'espoir, profondément humain, qui a touché tous les cœurs présents.

Produite par le Théâtre régional de Tizi Ouzou, cette fresque politique et poétique, à la fois grave et vibrante, interroge le présent à travers les blessures du passé. En mêlant « Palestine trahie » et « Cadavre encerclé » dans un tissage dramaturgique confié à Lamine Bahri, la pièce redonne vie à la parole de Kateb Yacine pour dénoncer l'injustice historique subie par le peuple palestinien. Le tout s'inscrit dans une vision contemporaine puissamment symbolique, enrichie d'une ironie mordante, de chorégraphies rituelles et de séquences musicales poignantes, sublimées par la composition immersive d'Ismail Khaldi.

La scénographie mobile d'Ahmed Rezzag, joue ici un rôle fondamental. Des murs verticaux, évoquant à la fois le mur des Lamentations et les ruines d'un monde trahi, dressent une géographie mouvante du conflit. « On transporte nos ruines avec nous, nos pierres, nos mémoires. C'est une manière de dire que même effondrés, nous bâtissons encore », a expliqué le metteur en scène. Il confie que « le décor s'inspire du Mur des Lamentations, mais il évoque aussi les ruines d'un monde brisé. À une époque, juifs, chrétiens et musulmans vivaient ensemble, mais tout a été chamboulé, et il ne reste que des ruines. Ce décor veut donner une autre dimension à la pierre, à ces mémoires que les peuples transportent avec eux, comme une ville qu'on emporte pour tenter de reconstruire un espoir ».

Et des tableaux, il y en a une multitude. Des séquences qui s'enchaînent avec fluidité, dans une mécanique maîtrisée où les lumières chaudes et froides dessinent les contours d'un monde en guerre, d'un peuple enfermé entre les barbelés d'un passé colonial et les trahisons contemporaines. L'écho du 8 mai 1945 en Algérie, souligné avec force, résonne jusque dans le Gaza d'aujourd'hui, créant un parallèle puissant entre deux génocides perpétrés par les mêmes logiques coloniales.



Selon Rezzag, « le spectacle fusionne deux événements tragiques très proches : le massacre du 8 mai 1945 en Algérie, où 45 000 personnes ont été assassinés, et le génocide palestinien, tous deux perpétrés par les mêmes logiques coloniales, avec l'OTAN et les crimes contre l'humanité comme toile de fond. Ces parallèles sont au cœur des textes de Kateb Yacine, notamment Palestine trahie et Cadavre encerclé ».

UNE SATIRE FÉROCE DE LA NORMALISATION

La pièce prend un tournant particulièrement incisif lorsqu'elle aborde la question de la normalisation des relations entre certains pays arabes et Israël, notamment les Émirats arabes unis. Sur scène, une scène ironique et chorégraphiée montre des femmes en robes blanches lançant leurs cheveux au vent lors d'une visite du président Donald Trump. « C'est une parodie de la danse traditionnelle Al-Ayyala détournée pour mieux faire ressentir l'absurdité du spectacle diplomatique moderne », souligne Rezzag.

Le metteur en scène a souligné que « la pièce, même dans sa version originale des années 70, mettait déjà en scène des personnages puissants comme le président américain, les rois du Moyen-Orient, ou encore les dirigeants arabes ». Et d'ajouter : « Nous avons simplement réadapté ces figures à la situation actuelle, car la pièce est en perpétuelle évolution. Kateb Yacine lui-même a produit onze versions différentes de Palestine trahie, chaque nouvelle version reflète une actualité politique nouvelle. C'est une œuvre vivante, qui se réécrit sans cesse pour rester fidèle à la réalité du moment ».

Interprété avec intensité par Malek Fellag, Mohamed Zeitoun incarne la Palestine enracinée, debout, résistante. Face à lui, une galerie de personnages sombres : des rabins fanatiques, des émissaires hypocrites, des vendeurs d'illusions. Le duo Belkacem Latari et Ouiza Nedjimi complète le casting avec une belle justesse, offrant un contrepoint tragique et lucide à la figure centrale.

La chorégraphie de Khadidja Guemiri, subtile et viscérale, illustre la ténacité d'un peuple à survivre à tout, à l'exil, à la trahison, à l'effacement. « Ce spectacle, c'est avant tout un geste de solidarité envers les Palestiniens, une manière de dire que nous partageons leur combat, surtout dans un contexte où, même dans certains pays arabes, le droit de manifester ou de protester est interdit », a affirmé Rezzag.

Ce droit, les comédiens l'ont incarné avec force, douze interprètes, majoritairement issus du Théâtre régional de Tizi Ouzou, ont donné corps à ce cri de révolte. Entre jeunes talents prometteurs et figures aguerries de la scène, ils ont porté la parole de Kateb Yacine avec une intensité remarquable, mêlant dignité, puissance et maîtrise. Rezzag a précisé que « ce n'est pas un hommage figé, c'est une continuité. Le texte de Kateb parle encore, et crie plus fort que jamais. La guerre, la trahison, la dignité, la mémoire, tout y est. Il fallait juste lui redonner souffle avec nos moyens, notre contexte, notre urgence ».

Plus qu'un spectacle, « Palestine trahie » est une plaidoirie scénique, un acte de mémoire, un refus de l'effacement. En revisitant l'œuvre de Kateb Yacine avec une acuité brûlante, Ahmed Rezzag et son équipe offrent un théâtre engagé, radical, profondément humain. À la fois hommage et cri de révolte, ce spectacle mérite d'être vu, revu, porté au-delà des frontières. Car il dit ce que trop de voix n'osent plus dire que la dignité d'un peuple ne se négocie pas.

Meriem Djouder

HOMMAGE À HAMINA, 50 ANS APRÈS SA PALME D'OR

Un prix à son nom pour prolonger son œuvre

À L'OCCASION des 50 ans de la Palme d'or remportée par « Chronique des années de braise » au Festival de Cannes, un vibrant hommage a été rendu, avant-hier soir, à son réalisateur, Mohamed Lakhdar-Hamina, décédé le 23 mai dernier un demi-siècle après son sacre. La version restaurée du film culte a été projetée devant une assistance émue, marquant le lancement d'un prix cinématographique national portant son nom.

Abrité par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih et organisée par le ministère de la Culture et des Arts, la cérémonie a réuni de hauts responsables de l'État, le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, le Conseiller auprès du président de la République, en charge des Affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Zouheir Bouamama, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, ainsi que le ministre des Moudjahidine et des ayants droit, M. Laïd Rebiga.

À cette occasion, le ministre de la Culture a annoncé la création du « Prix Lakhdar-Hamina pour la Création », une distinction annuelle qui récompensera les meilleurs films dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire. Des prix seront également attribués pour le meilleur scénario, la mise en scène et l'interprétation. Cette initiative vise à honorer l'héritage d'un cinéaste visionnaire tout en stimulant une nouvelle génération d'artistes algériens.

« Lakhdar-Hamina est une figure exceptionnelle, un créateur infatigable dont la foi en l'Algérie a façonné une œuvre puissante et intemporelle », a souligné Ballalou, rappelant que l'Institut supérieur du cinéma de Koléa porte son nom, conformément à la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Durant près de trois heures, le public a redécouvert dans des conditions optimales la splendeur visuelle et la force narrative de « Chronique des années de braise », dans une version restaurée avec le soutien de la fondation Lucas Family, dans le cadre de l'initiative African Film Heritage Project, pilotée par le World Cinema Project, la Fondation des réalisateurs africains, l'UNESCO, et la Cinémathèque de Bologne.



Aymen Dahmani



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

8,4 milliards de tonnes de carbone fossile accumulées dans la "technosphère"



Du café dans le béton et des trottoirs plus écologiques

Et si le "puits de carbone" le plus profond n'était ni la forêt, ni même l'océan, mais la somme de tous les objets et des infrastructures fabriqués par l'Homme ? C'est ce que suggère une étude menée par des chercheurs de l'université de Groningue (Pays-Bas), publiée le vendredi 20 décembre dans la revue Cell Reports Sustainability. Ce gouffre, toutefois, s'inverserait aisément en "cheminée"...

La "technosphère" désigne la somme de tous les artefacts fabriqués par l'homme, qu'ils soient toujours utilisés à l'heure actuelle ou déjà mis au rebut. Or, les matériaux que nous assemblons recèlent des atomes de carbone, en grande partie d'origine fossile – issus d'hydrocarbures tels que le pétrole. Ainsi, on estime que les plastiques contiennent en moyenne 74 % de carbone fossile.

D'après les auteurs de l'étude, des économistes de l'environnement, l'humain accumule ainsi chaque année environ 400 millions de tonnes de carbone fossile sous forme de produits à longue durée d'existence tels que les plastiques, les bâtiments et les infrastructures.Plastiques, bâtiments, objets toujours utilisés ou bien mis au rebut… En 25 ans, 8,4 milliards de tonnes de carbone d'origine fossile se sont accumulées dans les produits à longue durée d'existence fabriqués par l'homme, selon un calcul. En cas de retour prématuré dans l'atmosphère, le carbone de cette "technosphère" contribue toutefois au réchauffement climatique (université de Groningue)

Du pétrole vers le plastique

"Nous avons accumulé plus de carbone dans les produits fabriqués par l'homme sur la planète qu'il n'y en a dans le monde naturel, mais nous l'ignorons complètement, et ces stocks ne cessent de croître", explique Klaus Hubacek, l'auteur principal de l'étude (communiqué). "Le message est qu'il faut s'intéresser aux stocks plutôt qu'aux flux", souligne-t-il.

Pour évaluer ces stocks et leur évolution d'une année à l'autre, les chercheurs ont utilisé des données publiques sur les apports et les rejets matériels ("intrants" et "extrants") de différents secteurs économiques à l'échelle mondiale pour 2011 – la seule année pour laquelle de telles données existent au niveau mondial.

Ils ont ensuite calculé la quantité de carbone entrant et sortant des différents secteurs en utilisant la teneur moyenne en carbone des matériaux concernés. L'analyse a pris en compte non seulement les produits finaux, tels que les plastiques et le bitume, mais aussi les matières premières à base de carbone fossile qui sont utilisées comme produits intermédiaires dans différentes industries.

Bâtiments et infrastructures : la plus forte accumulation

Les auteurs ont ainsi constaté qu'en 2011, 9 % du carbone fossile extrait se trouvait accumulé dans des produits à longue durée d'existence au sein de la technosphère. Si cette même quantité de carbone était émise sous forme de dioxyde de carbone dans l'air, elle équivaudrait presque aux émissions de l'Union européenne cette année-là, comparent-ils (3,7 gigatonnes contre 3,8 Gt de CO2 émis).

La construction de bâtiments et d'infrastructures est à l'origine de la plus forte accumulation de carbone fossile (34 %), note l'étude. En ce qui concerne le type de produits, ceux en caoutchouc et en plastique représentaient 30 % du carbone fossile accumulé, suivis par le bitume utilisé pour les routes et les toitures (24 %), et enfin les machines et équipements (16 %). L'équipe a ensuite extrapolé ses résultats de 2011 pour estimer la quantité de carbone fossile introduite dans la technosphère entre 1995 et 2019 en utilisant des données monétaires. Dans l'ensemble, ils ont estimé que 8,4 milliards de tonnes de carbone fossile ont été ajoutées à la technosphère sur cette période.

Du carbone piégé, certes, mais pour combien de temps ?

Cependant, le carbone ne demeure pas piégé dans la technosphère pour l'éternité.

En se basant sur la durée d'existence moyenne des bâtiments, des infrastructures et d'autres produits, les chercheurs estiment que 3,7 milliards de tonnes de carbone fossile ont été "éliminées" entre 1995 et 2019, soit par mise en décharge, soit par incinération, recyclage ou dépôt sauvage dans la nature.

"D'un côté, on peut considérer qu'il s'agit d'une forme de séquestration du carbone si ce carbone fossile finit dans les décharges, mais d'un autre côté, il représente un danger pour l'environnement et si on le brûle, on augmente les émissions de carbone", note par conséquent Franco Ruzzenenti, coauteur et économiste de l'environnement à l'université de Groningue (communiqué).

Selon les chercheurs, l'allongement de la durée de vie des produits et l'augmentation des taux de recyclage seraient deux moyens de "réduire la quantité de carbone fossile entrant dans les flux de déchets." Sachant qu'il est déjà possible d'adopter le "zéro déchet", y compris avec un budget serré, dans la vie quotidienne...

Selon une étude, la majorité des fruits non-bio contiennent des traces de produits dangereux

SELON une étude de l'ONG Générations futures, près de 62 % de fruits et légumes non bio analysés contenaient au moins un résidu de pesticide détecté (80 % des fruits, 48 % des légumes), selon 1 996 échantillons de 35 aliments issus des dernières données du plan de surveillance nationale des aliments (direction générale de la Concurrence (DGCCRF) et direction générale des douanes (DGCCI)).

Quelque 137 substances actives différentes ont été retrouvées.

En particulier, 56 % de fruits non bio et 23 % de légumes non bio présentaient au moins un résidu de pesticide classé cancérigène ou mutagène ou reprotoxique (CMR), selon ce rapport. "En aucun cas (le rapport) ne prétend évaluer le risque posé par ces résidus", qui nécessiterait de connaître le degré d'exposition, les volumes etc., souligne l'ONG. Cependant il "montre clairement la présence très fréquente de résidus de pesticides aux propriétés de dangerosité inquiétantes dans de nombreux échantillons", souligne l'ONG. Et "nous pensons qu'il est sage d'essayer d'en réduire la présence dans notre alimentation", résume l'organisation. Notamment 90 % des cerises analysées contenaient au moins un résidu de pesticide CMR, 88 % des citrons verts, 84 % des clémentines/mandarines, 74 % des fraises, 79 % des raisins.

Perturbateurs endocriniens et polluants éternels

L'analyse prend en compte les substances CMR avérées, supposées ou suspectées par les classifications européennes des substances chimiques (CLP), les classifications de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'OMS. Par ailleurs 67 % des fruits contenaient au moins un résidu de pesticide perturbateur endocrinien (PE), et 32 % des légumes. Le rapport considère comme PE les substances classées comme telles par l'EFSA, par une étude d'impact menée en 2016 par la Commission européenne, auxquelles s'ajoutent cinq autres pointées du doigt par le réseau d'ONG spécialisées PAN Europe.

L'intelligence artificielle : votre nouvelle arme secrète contre les cybermenaces

S'il existe aujourd'hui des outils ayant fait leurs preuves contre les cybermenaces d'hier, les attaques de demain exigent que l'on envisage d'ores et déjà de nouvelles manières de s'en protéger. Et sur ce point, l'intelligence artificielle peut faire toute la différence.



Les cyberattaques ne cessent de se multiplier, gagnant en complexité et en sophistication. Parmi elles, les faux sites web. Vous savez, ceux qui imitent les marques de confiance et posent un réel danger pour les internautes. Les chiffres sont d'ailleurs édifiants : en seulement trois ans, entre 2020 et 2023, les attaques liées aux plateformes de phishing ont bondi de près de 880 %, atteignant 1,6 million de sites malveillants au premier trimestre 2023. Face à cette escalade, il est donc plus qu'urgent d'adopter des solutions capables de suivre le rythme des cybercriminels, et de contrer efficacement ces nouvelles stratégies de piratage.

Vous n'y aviez peut-être pas pensé, mais l'intelligence artificielle joue un rôle clé dans cette lutte. En analysant des schémas inhabituels et en bloquant les menaces en temps réel, l'IA s'impose comme un élément incontournable pour renforcer la cybersécurité.

L'IA en cybersécurité : anticiper plutôt que réagir

Contrairement aux systèmes traditionnels qui reposent uniquement sur des bases de données de menaces connues, l'intelligence artificielle permet de passer d'une approche réactive à une posture proactive. Dans les grandes lignes, elle anticipe les attaques en détectant des anomalies dans le comportement des internautes et des pages web avant même qu'une menace ne soit déployée. Une capacité qui repose sur l'apprentissage automatique, doublée d'un modèle probabiliste, et qui permet à l'IA de s'adapter constamment aux nouvelles tactiques des cybercriminels. Et pour cause : les hackers innovent sans cesse pour échapper aux systèmes de sécurité classiques. En réponse, l'IA est capable d'apprendre de chaque nouvelle attaque, de s'améliorer et de détecter des attaques inédites, appelées « zero-day », avant même qu'elles n'apparaissent dans les bases de données des menaces connues.

Des analyses avancées pour une sécurité renforcée

Pour garantir une protection à 360 degrés, l'intelligence artificielle repose sur plusieurs couches d'analyse. Chaque étape vise à identifier des aspects spécifiques d'une menace, permettant ainsi de contrer différents types d'attaques avec précision.

Analyse des métadonnées : débusquer les sites suspects

L'une des premières étapes consiste à examiner les métadonnées d'un site. L'intelligence artificielle analyse des éléments tels que l'âge du domaine, la validité des certificats SSL et la structure de l'URL. Une légère modification dans un lien – un caractère en trop ou un homographe – peut signaler une tentative de phishing. En détectant ces irrégularités, l'IA bloque les sites suspects avant que les internautes ne soient exposés.

Détection visuelle : repérer les copies de sites légitimes

Les cyberattaquants cherchent souvent à duper les utilisateurs et les utilisatrices en imitant l'apparence visuelle de sites légitimes. Grâce à la vision par ordinateur, l'IA compare les éléments visuels (logos, favicons, mise en page) des sites suspects à ceux des marques officielles. Même les imitations les plus subtiles peuvent être détectées, renforçant la protection contre les faux sites.

Analyse de contenu : détecter les schémas textuels suspects

L'IA analyse aussi le contenu textuel des sites web et des emails. Elle repère des expressions typiques des escroqueries en ligne, comme « votre compte est suspendu » ou « veuillez vérifier votre identité ». En analysant ces schémas textuels, l'intelligence artificielle est capable d'alerter les internautes avant qu'ils ne cliquent sur des liens malveillants.

Analyse comportementale : identifier les irrégularités

En plus d'analyser le contenu et l'apparence des sites, l'intelligence artificielle surveille les comportements en ligne. Des tentatives de connexion répétées depuis des adresses IP différentes ou un trafic réseau anormal peuvent trahir une attaque imminente, comme une attaque « man-in-the-middle ». L'IA détecte ces anomalies et les bloque avant que les cybercriminels ne puissent exploiter les failles.

Protection Anti-menaces Pro : la sécurité en ligne anticipée par NordVPN

Alors comment profiter des capacités de l'intelligence artificielle pour lutter contre les cybermenaces, et plus spécifiquement contre les tentatives de phishing les plus élaborées ? Le mieux reste encore de se tourner vers des solutions de sécurité clé en main. Et ça tombe bien, NordVPN intègre la puissance de l'IA dans sa Protection Anti-menaces Pro.

Contrairement aux outils anti-phishing et anti-téléchargements frauduleux basiques que l'on trouve chez la majorité des fournisseurs de VPN grand public, la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN va plus loin en analysant activement les URL, les certificats SSL et les comportements des sites pour repérer les irrégularités avant que l'internaute ne soit exposé.

Dans le détail, il suffit d'un changement mineur dans l'URL ou un certificat suspect pour que soit déclenché un blocage automatique de la page ou du site web malveillant. Une approche proactive particulièrement efficace contre les attaques les plus récentes, non encore répertoriées dans les bases de données de menaces traditionnelles.

En plus de protéger contre les faux sites, la Protection Anti-menaces Pro scanne les fichiers téléchargés pour y détecter des malwares potentiels. Il bloque également les publicités malveillantes, sont souvent utilisées pour injecter des logiciels malicieux, garantissant ainsi une navigation plus fluide et plus sécurisée.

Des performances prouvées par des tests indépendants

L'efficacité de la Protection Anti-menaces Pro a récemment été démontrée lors de tests menés par AV-Comparatives, laboratoire indépendant de référence dans le domaine de la cybersécurité. La fonction boostée à l'IA de NordVPN a obtenu la certification officielle, alors qu'elle atteint un taux de détection de 98,2 % pour les URL de phishing et de 80,2 % pour les sites de malwares. Des chiffres qui placent le fournisseur panaméen parmi les meilleurs acteurs du secteur, prouvant l'efficacité de son approche multicouche basée sur l'intelligence artificielle.

Détail supplémentaire qui n'en est pas un : la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN évolue en permanence pour s'adapter aux nouvelles menaces. En février 2024, l'outil a analysé 600 000 nouveaux sites et identifié 3 000 attaques zero-day qui ciblaient des marques populaires. Une capacité d'adaptation continue garante d'une protection efficace, toujours à jour.

Conseils pour renforcer votre sécurité contre le phishing

N'oubliez pas que même avec des outils puissants comme la Protection Anti-menaces Pro, il est essentiel d'adopter de bonnes pratiques pour se protéger des attaques de phishing. Voici quelques stratégies simples mais efficaces : Vérifiez toujours les URL : assurez-vous que l'URL commence par « https » et qu'un cadenas est présent à côté ;

Ne cliquez jamais sur des liens suspects : soyez prudent face aux emails non sollicités ou aux offres trop belles pour être vraies. Si quelque chose semble louche, évitez de cliquer ;

Utilisez des outils de sécurité : en plus de la Protection Anti-menaces Pro, activez les extensions de navigateur qui bloquent les sites malveillants. Protégez aussi votre navigation à l'aide d'un VPN, dont l'objectif est de chiffrer et isoler vos données de connexion. Parce qu'il prend en charge NordLynx et OpenVPN, tous deux compatibles avec AES-256, qu'il dispose d'une infrastructure composée de plus de 6 000 serveurs répartis dans 111 pays, et qu'il intègre la Protection Anti-menaces Pro, NordVPN est évidemment tout indiqué ; Maintenez vos logiciels à jour : veillez à ce que votre navigateur, votre antivirus et votre système d'exploitation soient toujours à jour. Cela permet de bénéficier des dernières protections disponibles contre les nouvelles menaces.

L'intelligence artificielle, une alliée incontournable dans la cybersécurité

L'intelligence artificielle a transformé la manière dont les menaces sont détectées et bloquées. Alors que les cyberattaques deviennent de plus en plus complexes, l'IA offre une protection capable d'anticiper les menaces avant qu'elles ne frappent.

Mieux encore : à mesure que les cyberattaques évolueront, l'IA continuera de jouer un rôle central dans la cybersécurité. Sa capacité à apprendre, à s'adapter et à progresser en fonction des nouvelles menaces en fait un élément indispensable des stratégies de défense de demain. Les entreprises et les particuliers doivent intégrer cette technologie pour rester en sécurité dans un monde de plus en plus numérique. Des perspectives d'avenir prouvées par des solutions comme la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN, qui démontrent l'importance et l'efficacité de l'IA dans la cybersécurité.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement France - 2025 — TF1
Le Grand Bêtisier

14h00 Pièce de théâtre France — France 2
Une situation délicate

21h00 Football : Ligue des champions — M6
Paris-SG / Inter Milan

21h05 Football : Ligue des champions — CANAL+
Paris-SG / Inter Milan

20h50 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2011
Le flingueur

21h05 Série policière — 6ter
Etats-Unis
Bones

21h00 Cinéma - France 2024 — CINE+ PREMIER
Maria

21h10 Golf Etats-Unis — CANAL+ SPORT
Golf : US Open féminin

21h00 Comédie dramatique - 2024 — CINE CINEMA
Anora

20h50 Film d'aventures — CANAL+ family
Etats-Unis - 2019
Dora et la cité perdue

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1988
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (France - 2023)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Plaine orientale

Inès tente de convaincre Reda de l'aider dans son enquête sur le parrain Carlotti. Mais ce dernier refuse obstinément. Après avoir repris sa place à Lupino, Reda se rend compte avec Nacéra que Taracci, un homme de Guerrieri, les arquane. Pierre-Marie tente d convaincre Reda d'abandonner le monde des voyous en lui proposant un poste dans son entreprise. De son côté, la juge Eva Maertens poursuit son enquête sur le meurtre du maire d'Aléria.

22h47

Série de suspense (Etats-Unis - 2024)
Saison 1 - Épisode 12

Dexter : Les Origines

Grâce à la recommandation du Dr. Rivas, son professeur à l'université, Dexter décroche un stage rémunéré au sein du service médico-légale de la police de Miami dirigé par Tanya Martin. En sa compagnie, Dexter se rend sur sa première scène de crime afin d'élucider un meurtre par balle qui s'est déroulé en pleine rue. Très vite le jeune homme se fait charrier par ses collègues.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:22 | 12:27 | 16:18 | 19:42 | 21:24 | 03:30 | 12:31 | 16:21 | 19:50 | 21:25 | 03:43 | 12:46 | 16:37 | 20:04 | 21:43 | 03:56 | 12:36 | 16:17 | 19:41 | 21:11 | 03:52 | 12:52 | 16:42 | 20:08 | 21:46 | 03:58 | 12:57 | 16:47 | 20:12 | 21:49 | 04:02 | 13:00 | 16:49 | 20:14 | 21:51 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8202 – SAMEDI 31 MAI 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

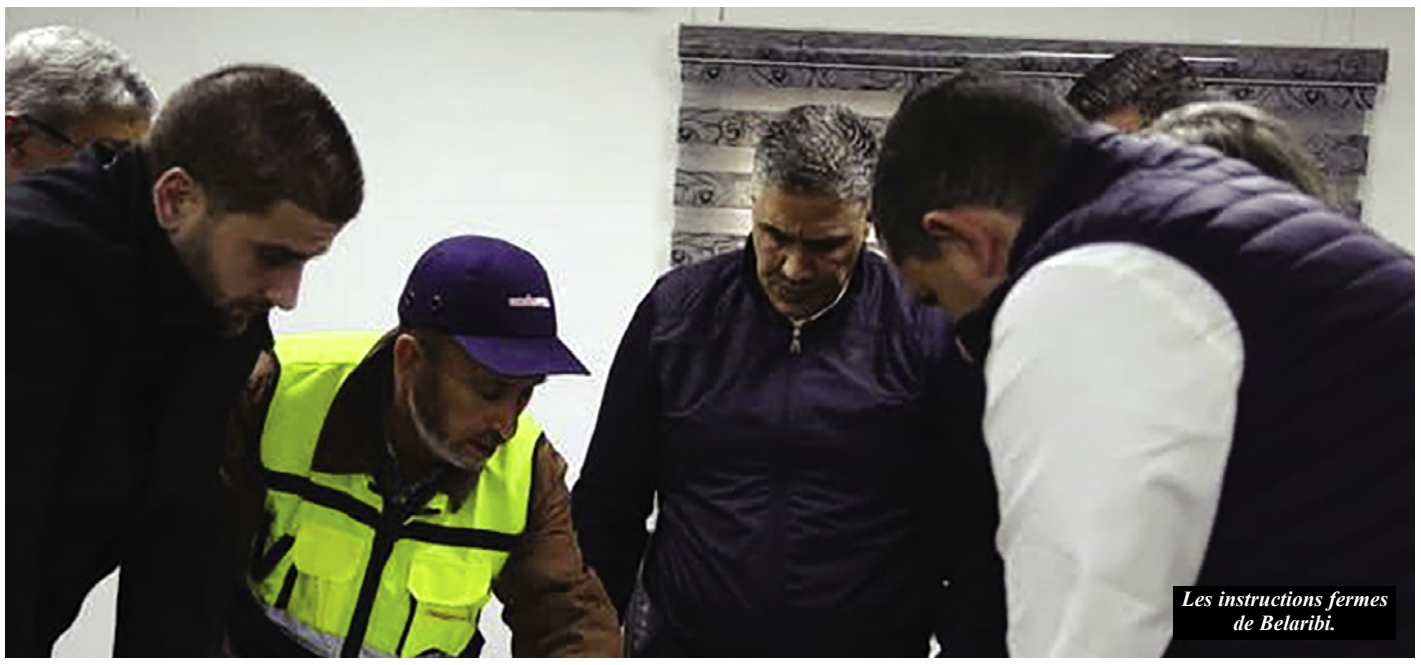
Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	16°
Oran	27°	18°
Constantine	32°	13°
Ouargla	33°	22°

SITE DES 10 507 LOGEMENTS DE SIDI ABDELLAH

Coup de semonce pour l'accélération des chantiers

À l'occasion d'une visite d'inspection, effectuée jeudi dernier sur le vaste site des 10 507 logements de la ville nouvelle de Sidi Abdellah, à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions fermes pour accélérer la cadence des travaux, notamment ceux relatifs aux équipements publics. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.



Les instructions fermes de Belaribi.

Au terme de cette visite, le ministre a ordonné l'élaboration immédiate d'une feuille de route visant à accélérer la réalisation des équipements publics. Il a également instruit les responsables du projet à instaurer un régime de travail en 3×8, permettant aux équipes de se relayer en continu sur les chantiers afin de maximiser la productivité. M. Belaribi a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de régulariser sans délai les situations financières des entreprises de réalisation ; une mesure jugée indispensable pour lever les obstacles administratifs ou financiers pouvant entraver la livraison des projets dans les délais contractuels. La visite a débuté par une réunion technique présidée par le ministre, au cours de laquelle un exposé détaillé sur l'état d'avancement des différents volets du projet a été présenté. Les travaux de raccordement aux réseaux (eau, électricité, assainissement), les voiries ainsi que les opérations d'aménagement primaire et secondaire ont été passés en revue. Une attention particulière a été portée sur les dix équipements publics prévus sur le site, jugés indispensables pour la viabilité du programme. Le ministre a ensuite effectué une tournée d'inspection pour évaluer, de visu, l'état d'avancement des chantiers, notamment ceux des équipements structurants, dont les taux de réalisation varient fortement d'un projet à l'autre. Parmi les infrastructures en cours de réalisation figurent quatre écoles primaires, avec des taux de progression allant de 40 à 70 %. Les deux collèges atteignent respectivement 50 % et 75 % d'avancement, tandis que les deux lycées accusent un retard important, avec seulement 15 % de travaux réalisés. Le siège de la sûreté urbaine, élément clé pour la sécurité de la future cité, affiche un taux d'avancement de 45 %. Quant à la polyclinique, essentielle pour la couverture sanitaire de proximité, elle est en bonne voie avec 70 % de travaux achevés.

En clôture de sa visite, le ministre a rappelé que «le respect des délais est une obligation contractuelle» et a prévenu que tout manquement injustifié sera sanctionné. Il a également réaffirmé sa volonté de renforcer le contrôle technique permanent et d'instaurer un suivi rigoureux des échéanciers de livraison.

Sihem Bounabi

A la recherche du «Je»

Mohammad Reza ZAEIRI (*)

La lecture de Warsh d'après Nafi



Je me suis souvent interrogé : comment le peuple algérien a-t-il triomphé du colonialisme et l'a-t-il expulsé à jamais, malgré les pires formes de torture, de persécution et de criminalité pratiquées par ce colonialisme ? Et quel est le secret derrière l'échec retentissant de l'occupant français à dompter un peuple qui a vécu cent trente-deux ans sous le joug de son injustice et de son arrogance ?La réponse à laquelle je suis parvenu après de longues réflexions et contemplations est que la foi en Dieu est authentique et profondément enracinée dans le cœur de l'Algérien, étroitement liée au Saint Coran, et ce en plus du climat religieux qui prévaut dans toutes les régions d'Algérie.Le pouvoir colonial a déployé des moyens considérables pour tenter d'ébranler les fondements de la société algérienne.

Cela incluait des manœuvres militaires, politiques et culturelles, ainsi qu'une véritable guerre d'extermination contre l'homme et la terre. On a même assisté à la destruction de mosquées et d'écoles.

Malgré tout cela, le peuple algérien a conservé son attachement indéfectible à ses valeurs religieuses et à sa foi islamique.Le Saint Coran est resté une présence agissante et essentielle dans la vie quotidienne de chaque individu et de la communauté.En effet, et pendant de longs siècles, les zaouïas ont profondément ancré chaque sourate, chaque verset, chaque mot et chaque lettre du Livre d'Allah dans le patrimoine génétique transmis de génération en génération en Algérie. Le Saint Coran est ainsi devenu une composante intrinsèque de l'identité algérienne. Parallèlement, les mosquées ont servi de centres dynamiques pour la mémorisation, la récitation et l'enracinement profond du Coran dans le cœur et l'esprit des Algériens.Effectivement, l'Algérien entretient un lien profond et naturel avec le Saint Coran, y trouvant une source inépuisable de force spirituelle et un guide constant pour sa vie. Ses versets s'intègrent aisément dans le tissu de ses conversations quotidiennes, souvent de manière instinctive.Cette proximité est palpable dès le début de la journée, marquée par la récitation coranique dans divers espaces de vie et de travail. Il n'est pas rare non plus de trouver le Saint Coran et un tapis de prière dans les véhicules des Algériens.Ce fut une surprise pour moi, et je fus stupéfait la première fois que j'ai vu un clown animait la foule au rythme de musiques, il s'est adressé aux enfants et a inséré une citation coranique dans son discours avec une désinvolture surprenante…. Mon étonnement provenait peut-être du fait que je ne suis pas arabe et que je parle le persan, bien qu'il contienne de nombreux mots communs avec l'arabe.J'ai souvent observé la manière dont les Algériens intègrent les versets coraniques dans leurs conversations de tous les jours. Loin d'être des références forcées, ces citations spontanées révèlent une intimité profonde avec le Livre d'Allah, dont le message semble naturellement tissé dans leur existence.Le Saint Coran adopté en Algérie est selon la lecture de «Warsh d'après Nafi'», et moi, en tant qu'Iranien habitué à la lecture de «Hafs d'après 'Asim» , bien que les six autres lectures existent – comme le dit «Hafez Shirazi», le célèbre poète et soufi iranien : «L'amour te sauvera si, comme moi, tu mémorises le Coran selon les sept lectures» – et parfois les différentes lectures sont adoptées lors des célébrations coraniques et enseignées dans les écoles spécialisées, mais la lecture la plus courante est celle de «Hafs», et en particulier les Corans qui viennent d'Arabie Saoudite pendant les jours du Hajj , que j'appréciais, que j'acquérais et que je lisais.Et quand je suis arrivé en Algérie et que j'ai commencé à lire le Saint Coran selon la lecture de «Warsh», je me suis souvenu du premier Coran que j'ai vu avec cette lecture. J'étais jeune lorsque mon père a voyagé en Algérie pour la première fois, et à son retour, il m'a apporté un livre car il savait que j'étais passionné par la culture et les livres.Le cadeau, très précieux, était le Saint Coran avec le ''script Magrébin'' simple – comme je l'ai appris plus tard – orné de magnifiques miniatures andalouses aux couleurs très vives.À l'époque, je n'imaginais pas qu'un jour je serais représentant de la culture iranienne en Algérie, quarante ans après le cadeau de mon père, et que je verrais quotidiennement et constamment la présence du Saint Coran dans la vie quotidienne normale des Algériens.Je rends grâce à Allah, le Très-Glorifié et le Très-Haut, pour ma présence dans ce pays croyant, entouré de personnes au cœur pur, animées d'une foi véritable et sincère. Un de mes collègues de l'ambassade m'a confié un jour l'envie exprimée par certains de nos collègues du ministère iranien des Affaires étrangères : «Vous avez le privilège de servir dans un pays musulman, ami, combattant et révolutionnaire, et de vivre dans une atmosphère où le parfum du Coran et la lumière de la foi sont omniprésents. Félicitations pour cette grâce ! Que notre souhait serait d'être à vos côtés en Algérie !»

(*) Conseiller culturel à l'ambassade de la République Islamique d'Iran